53 nee — Numero 261 MONTREAL, Lundi, 25 Juillet 1881 Deux cents le numéro

La Minerve

ABONNEMENTS

Ville : $6.00 d'avance
Campagne : $5.00 "
Etats-Unis : $5.00 "

Publiée par LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - JOSEPH TASSÉ, Directeur

ANNONCES

Par ligne, 1ère insertion, - - 10 cents
" insertion subséquente, - 5 cents
A long terme, conditions spéciales

Sir Hector Langevin est de retour des provinces maritimes. Il a été sur tout le parcours l'objet de manifestations enthousiastes.

Le bill des terres a définitivement passé par le comité de la Chambre des Communes d'Angleterre samedi matin. C'est un grand pas de fait ; mais ce n'est pas la fin.

M. Gladstone a envoyé un télégramme de condoléance à madame Garfield au sujet de l'attentat de Washington. Cette marque d'attention du premier ministre, après l'action empressée de la Reine elle-même, ne peut que contribuer à rendre les relations plus amicales entre les deux gouvernements.

Le télégraphe nous a appris la mort du cardinal Guibert, archevêque de Paris. Mgr Guibert avait succédé à Mgr Darboy, assassiné par les communards en 1871. Il passa alors du siége épiscopal d'Angers au siége archiépiscopal de Paris. Mgr Richard, son coadjuteur, va probablement le remplacer.

La législature d'Albany s'est empressée de s'ajourner samedi, l'élection sénatoriale étant terminée. On télégraphie de New-York que le résultat n'a pas causé beaucoup de sensation. On s'y attendait un peu depuis quelque jours, et le public commençait d'ailleurs à être ennuyé de cette comédie qui menaçait de ne plus finir.

La convalescence extrêmement longue du président Garfield est suivie par le public avec une attention toujours sympathique, mais qui a cessé d'être vive depuis que le grand péril est passé. Les bulletins que le télégraphe transmet encore régulièrement chaque jours sont que'que peu monotones et manquent d'intérêt. L'état de M. Garfield est cependant assez grave encore et tout danger n'est pas écarté. Il doit probablement à sa forte constitution d'avoir échappé à ce coup, auquel un autre eût succombé, et qui l'a cloué pour si longtemps sur un lit de malade.

TELEGRAPHIE

(*Service spécial de* LA MINERVE)

CANADA

Cadavre trouvé

Québec, 22—Le cadavre d'un jeune homme du nom de Dion qui s'est noyé lundi dernier près du quai Saint-André a été repêché hier.

Incendies sur la côte nord

—Le capitaine May, du steamer "Otter," qui est arrivé ici hier, dit que sur la rive nord le feu s'étend de la rivière Moisie à Mingan, et d'après ce qu'en disent les sauvages, jusqu'à une soixantaine de milles dans l'intérieur.

Toutes les maisons le long de la côte ont échappé aux flammes, à l'exception des magasins de MM. Lebouthillier et Frères, à la rivière au Tonnerre et de quatre maisons à la rivière Saint-Jean qui ont été consumés.

A Mingan, les magasins de la compagnie de la baie d'Hudson et l'église de la mission ont failli devenir la proie des flammes. Si l'église eut été brulée toutes les maisons du poste auraient certainement été détruites aussi.

Depuis une dizaine de jours, les travaux de la pêche ont été abandonnés, mais il est à espérer que les dernières pluies auront éteint le feu dans les bois.

Ordination

—MM. W. H. Grant, Victor Charland et M. Dufresne, seront ordonnés prêtres à Lévis le 31 de ce mars par Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Chicoutimi.

Chemin de fer "Québec Central"

—Les contribuables de Lévis ont refusé de voter un *bonus* de $30,000 à la compagnie du chemin de fer Central ; en conséquence la compagnie va construire son chemin de la station de Saint-Henri à l'Anse aux Sauvages et de là au quai des bateaux qui font le service entre Québec et Lévis.

Générosité

—L'amiral Halligon a remis au maire de cette ville une somme de $193.26 qui a été souscrite à bord des frégates françaises pour les victimes du dernier incendie.

Moissons

—Monsieur l'abbé Lizotte qui arrive du lac Saint-Jean dit que les moissons promettent beaucoup dans ce district.

Nouveau couvent

—On a posé les fondations d'un couvent à Notre-Dame du lac Saint-Jean.

Conseil des ministres

—Il y a eu séance du Conseil des ministres hier après-midi.

Vol

—Il y a un déficit de $3,500 dans les comptes d'une des banques de cette ville. Aucun soupçon ne pèse sur les employés de cette institution parce qu'on est convaincu que cette somme a été enlevée des comptoirs.

La récolte du foin

—La récolte du foin entre Québec et Montréal sera bien inférieure à celle des années précédentes, à cause de la sécheresse. Le rendement des moissons sera aussi au-dessous de la moyenne.

Sir Hector Langevin

—Vendredi soir, à l'arrivée du convoi du chemin de fer intercolonial à Saint-Thomas, le maire de ce village a présenté au nom des citoyens une adresse à sir Hector Langevin. Un corps de musique s'était aussi rendu à la gare pour saluer l'honorable ministre des travaux publics.

Cette adresse était signée par des personnes appartenant aux deux partis politiques, ce qui démontre la popularité de sir Hector Langevin.

Aqueduc

Ottawa, 22—Dernièrement le conseil municipal a demandé au gouvernement de lui accorder une somme plus élevée pour les frais de l'approvisionnement de l'eau. Cette question sera décidée aussitôt que sir Hector Langevin sera de retour.

Eclairage à la lumière électrique

—Conformément aux instructions qu'il a reçues du conseil municipal, M. Suckless, ingénieur de la corporation, prend des renseignements afin de savoir combien coûtera l'éclairage de la ville à la lumière électrique.

Chantiers

—On offre vingt dollars aux bucherons pour aller travailler dans les chantiers, mais ceux-ci ne trouvent pas ces gages assez élevés.

Chemin de fer "Canada Atlantic"

—On a appris avec la plus grande satisfaction que le chemin de fer "Canada Atlantic" n'avait pas été vendu à la compagnie du Grand-Tronc, vu que tous les habitants de la vallée d'Ottawa s'intéressent beaucoup à cette entreprise.

ETATS-UNIS

L'assassinat de M. Lincoln

Washington, 23—Les dépêches suivantes qui n'ont jamais été publiées, furent adressées à M. Edwards Pierrepont, par M. Stanton, quelque temps après l'assassinat de Lincoln :

"Ministère de la Guerre,
"12 Mai 1865.

"Je vous ai écrit ce soir afin de retenir vos services et ceux de MM. Cutting et Brady ou de toute autre personne qu'il vous plaira de choisir pour intenter une poursuite contre Horace Greely et les propriétaires de la *Tribune*, parceque Greely, depuis quatre semaines, conseille fortement aux assassins de compléter leur œuvre en m'ôtant la vie.

"Aussitôt que vous aurez reçu ma lettre veuillez vous occuper sérieusement de cette question et procurez-vous toutes les copies de la *Tribune* imprimées depuis l'assassinat du président ainsi que les noms des propriétaires de ce journal.

"J'ai l'intention d'intenter des poursuites au criminel et au civil, car je ne veux pas qu'ils me fassent assassiner et que leur crime reste impuni."

13 Mai 1865

"Je puis prouver que Greely me porte rancune et je crois pouvoir prouver en outre qu'il a formé un complot avec d'autres personnes pour me faire assassiner comme Lincoln. C'est pour cette raison que je ne le compare pas à ceux qui me lancent des insultes à tout propos."

Cette dernière dépêche a été expédiée en réponse à une autre qui donnait à entendre à M. Stanton qu'il serait peut-être imprudent de faire arrêter M. Greeley.

L'élection de Lapham

New-York, 23—L'élection de M. Lapham a fait peu de bruit à New-York.

Incendie désastreux

Walla-Walla, T. W., 23—Une partie de la ville de Hanford est devenue la proie des flammes hier. Les pertes sont considérables.

Le président des Etats-Unis

Washington, 23, 8 hs. a. m.—La fièvre passagère qui a incommodé le président hier au soir, vers dix heures, est disparue complètement. Le malade est aussi bien ce matin qu'il l'était hier à la même heure, et si l'on considère qu'il n'a pas reposé aussi tranquillement que la nuit précédente on comprendra que c'est un signe qu'il a repris des forces.

M. Blaine a fait une visite au président hier et a conversé avec lui pendant une dizaine de minutes. C'est la première visite, à part celle des membres de sa famille, que M. Garfield reçoit depuis le lendemain de la tentative d'assassinat.

Lorsque le président a appris que M. Lapham avait été élu sénateur en remplacement de M. Conkling il n'a manifesté aucune surprise et a dit qu'il était content que la lutte fut terminée.

Le seul danger que les médecins redoutent aujourd'hui c'est que la plaie suppure trop longtemps, bien que rien encore ne fasse prévoir ce danger.

EUROPE

Vengeance

Saint Pétersbourg, 22—Le cadavre d'un nihiliste a été trouvé hier dans un cimetière. Le défunt avait fait des révélations à la police. Lorsque ses compagnons ont découvert sa trahison ils l'ont assassiné. Une lettre qu'on a trouvée dans les habits de la victime a fourni des renseignements à la police et plusieurs personnes ont été arrêtées.

Petite Gazette

Honneur au mérite—Le jour où un comité de médecins et de chimistes distingués déclara que la combinaison de certains médicaments, pouvait produire un remède précieux dont on pouvait faire un usage efficace dans la plupart des maladies sans avoir besoin d'autres remèdes, il n'y eut qu'une voix pour douter de l'exactitude de cette assertion Aujourd'hui les plus sceptiques sont obligés de se rendre à l'évidence, la guérison de milliers de cas ont chassé le doute de tous les esprits et aujourd'hui ceux qui ont fait la découverte de ce célèbre remède qui s'appelle les *Amers de Houblon* sont honorés et reçoivent les bénédictions de ceux qu'ils ont arrachés à la mort.

—*Democrat.*

Une lacune disparue—Afin d'accommoder les membres de la profession légale et le public en général, MM. Sissons et Cie ont ouvert au No. 220 rue Notre-Dame, porte voisine des bureaux de *La Minerve*, un restaurant où ils serviront aux consommateurs en général un lunch abondant et qui comprendra de la soupe des viandes froides, des biscuits et du beurre, le tout pour la somme de 15 cts. par repas. La plus grande activité règnera dans le service. Il y daas cet établissement un fumoir et une salle de lecture.—242 qs.

C'est l'article—Demandez à votre épicier es allumettes de Salon sans souffre, de E. B. Eddy. Préparées avec un soin spécial, elles ne répandent aucune odeur malsaine en faisant explosion, qualité qui les rend uniques dans leur genre. Il faut les essayer pour apprendre à les apprécier.—Voir l'annonce dans une autre colonne.

L'expérience rend sage—Pendant dix ans ma femme a été retenue au lit par des maladies si compliquées qu'aucun médecin ne pouvait la soulager et j'ai dépensé une jolie fortune pour acheter toutes espèces de drogues dans l'espoir de la guérir. Il y a six mois, je vis un drapeau américain portant l'enseigne des Amers de Houblon et je me décidai à commettre un nouvel acte de folie. Mais l'expérience me démontra que j'avais été sage. Deux bouteilles ont guéri ma femme qui jouit aujourd'hui d'une parfaite santé et je n'ai déboursé que deux dollars. Une expérience comme la mienne est profitable.—H. W., Detroit, Mich.

—*Free Press.*

FINANCE=COMMERCE

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 23 Juil. 1881.

A. M.	1 P. M.	6 P. M.
66o	73o	73o
Maximum	Minimum	Moyenne
76o	(0)	68)

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
29 88	29 88	29 81

—Samedi matin, sur le marché de Chicago, le blé était moins ferme à $1 19½ pour août et à $1 15⅝ pour septembre Quantité reçue, 39,000 boisseaux, expédition 52,000 boisseaux.

Le maïs a baissé à 49⅜ cts pour juillet, 48⅞ pour septembre et 48⅞ pour octobre Reçu 415,000 boisseaux ; expédition [illegible]0,000 boisseaux. Le prix du lard variait et était coté à $18.

—Quantité de blé reçue à Montréal samedi 4,000 boisseaux ; maïs 34,208 boisseaux ; pois 847 boisseaux ; orge 250 boisseaux ; farine 2,507 boisseaux ; fromage 3,514 boîtes, tabac 26 boucauts.

—Une dépêche de Liverpool reçue samedi, mande ce qui suit : Blé ferme, pas de changement dans les prix. Maïs assez en demande.

—MM. Duariz, Potter et fils, de Liverpool, ont suspendu leurs paiements. Passif $100,000.

—L'agence Bradstreet annonce qu'il y a eu 92 faillites aux Etats-Unis et au Canada pendant la dernière semaine.

—Une compagnie au capital de $150,000 a été formée pour exploiter les mines d'argent du comté de Gloucester. Cette compagnie sera désignée sous le nom de "Nigadoo Silver Mining Co."

—MM. Kinney, et Holey et Cie, de Saint-Jean, N. B., ont déposé leur bilan. Passif $70,000. L'actif s'élève à peu près au même chiffre.

—Avant-hier, on offrait en vente une grande quantité de foin nouveau sur nos marchés et les prix étaient un peu moins élevé. Une certaine quantité a été vendue à raison de $9 et $10. Le foin de l'année dernière était rare et les prix étaient fermes à $13 50 et $14.

—Depuis le 1er de ce mois, le prix du blé à Chicago a subi une hausse de 7 cts par boisseau.

—Peu de transactions importantes sur le marché aux denrées.

Samedi on offrait le blé du printemps de Milwaukee, No 2, à $1.25. Blé du printemps du Canada No 2 $1.30½. Blé d'hiver No 2 coté à $1.28. Maïs ferme à 58½ cts. Les vendeurs demandent 59½ à 60cts. pour le maïs en transit. Pois ferme à 90½ cts et avoine 42 à 4½cts.

—Dans le cours du mois de mai et juin, les droits perçus sur le canal de Chambly se sont élevés à $4,169. L'année dernière pendant la même période, les revenus se sont élevés à $3,561, ce qui donne une augmentation de $607.

Cette année, pendant les deux derniers mois 478 vaisseaux sont passés dans le canal, il n'en n'est passé que 389 l'année dernière.

—Le prix du beurre sur le marché en gros baisse un peu parce qu'on en expédie une assez grande quantité. Le beurre de première qualité des townships de l'Est vaut de 19 à 21 cents. Beurre de l'Ouest 15 à 18cts. Des crémeries 21 à 22 cents.

Lard *mess* plus ferme. Le lard inspecté s'est vendu $22 samedi. Il est coté à 21½ et 22

MARCHÉ DE LIVERPOOL

LIVERPOOL. Par 100 lbs.	21 Juil. 5.00 p.m. s. d. s. d.	23 Juil. 5.00 p.m. s. d. s. d.
Farine	9 6 à 11 6	9 6 à 11 6
Blé du Printemps	9 0 à 9 4	9 0 à 9 4
Rouge d'hiver	9 6 à 8 10	9 4 à 9 10
Blanc do.	9 3 à 9 6	9 3 à 9 7
Club	9 7 à 9 11	9 7 à 9 11
Blé d'inde, (nouveau)	4 11 à 0 0	4 11 à 0 0
Do (vieux)	0 0 à 00 0	0 0 à 00 0
Orge	5 3 à 00 0	5 3 à 0 0
Avoine	6 2 à 0 0	6 2 à 0 0
Pois	6 7 à 0 0	6 7 à 0 0
Lard	74 0 à 00 0	74 0 à 00 0
Saindoux	58 0 à 00 0	58 6 à 00 0
Viandes fumées	44 0 à 45 6	44 0 à 45 6
Suif	35 0 à 00 0	35 0 à 00 0
Bœuf	92 6 à 00 0	92 6 à 00 0
Fromage	55 0 à 00 0	55 0 à 0 00

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 23 Juil. 1881

Blé d'automne No 1	$1.24	à $1 25
Do " 2	1.21	à 1.22
Do " 3	1.16	à 1.17
Blé du printemps No 1	1.24	à 1.25
Do " 2	1.22	à 1.23
Do " 3	1.16	à 1.17
Orge No 1	0.80	à 0.81
Do " 2	0.70	à 0.72
Do " 3 extra	0.65	à 0.67
Do " 3	0.60	à 0.62
Pois No. 1	0.75	à 0.00
Do " 2	0.74	à 0.00
Avoine No 1	0.39	à 0.40
Do " 2	0.00	à 0.00
Blé-d'Inde	0.58	à 0.60
Farine Supérieure	5.70	à 5.75
Do extra	5.50	à 5.55
Do de goût	0.00	à 0 00
Do forte de boulanger	5.50	à 5 60
Do extra du printemps	5.45	à 5 50
Do superfine	0.00	à 0.00
Do fine	0.00	à 0.00
Son	10 00	à 0 00
Graine de Treffle	0.00	à 0.00
Do de Mil	0.00	à 0.00
Porcs	0.00	à 0.00
Beurre	0.15	à 0.17
Do de choix	0.00	à 0.00
Orge	0.00	à 0.00
Seigle	0.00	à 0.00
Do du printemps	0 00	à 0 00
Do d'automne	0.00	à 0 90
Farine d'avoine	4 30	à 4 40
Do de blé-d'Inde	3.00	à 3 25
Lard	20.50	à 21.00

"THE COOK'S FRIEND"

POUDRE A PATE

Doit être la meilleure en usage et ce pour les raisons suivantes :

1o. Les matières qui entrent dans sa composition sont essentiellement salubres, ainsi absence complète d'alun et de toute autre substance injurieuse ou inutile.

2o. Elle contient plus de qualité pour faire lever la pâte malgré la modicité de ses prix que toute autre poudre de même nature qui se vend sur le marché.

3o. Sa qualité est toujours la même et personne n'a formulé encore une plainte contre cette préparation.

Demandez le "COOK'S FRIEND" et défiez-vous des imitations qui portent un nom semblable.

En vente en détail chez tous les épiciers.
20 juillet 1881. 257 a

Banque Ville-Marie

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'un **DIVIDENDE DE DEUX POUR CENT** sur le capital réduit de cette Banque pour les cinq mois d'affaires finissant le 31 Mai dernier, a été déclaré et sera payable le et après le **huitième jour d'août** prochain, au bureau principal de la dite Banque, à Montréal.

Les livres de transferts seront en conséquence fermés du 30 Juillet au 6 Août, ces deux jours inclusivement.

[Par ordre] U. GARAND, Caissier.

N. B.—Après celui-ci, les dividendes déclarés semi-annuellement seront payables les premiers de décembre et Juin.

12 Juillet 1881. —250 ds c

La Banque Consolidée du Canada

(EN LIQUIDATION)

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Banque Consolidée du Canada, aura lieu au bureau de la banque, No 17, rue Saint Pierre, Montréal, MARDI, le 26 Juillet courant, à UNE heure de l'après-midi, pour examiner une offre qui a déjà été faite pour l'acquisition en bloc des biens composant l'actif de la banque et pour autoriser les liquidateurs à accepter ces offres, avec ou sans modifications, suivant que les actionnaires pourront en décider, et pour transiger toute affaire ayant trait à la convocation de la dite assemblée.

Par ordre des liquidateurs,
ARCH. CAMPBELL, Gérant.

Montréal, 19 Juillet 1881. 257 j

COMPAGNIE DU

Chemin de fer de la rive Sud et du Tunnel

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des actionnaires de la compagnie du Chemin de fer de la rive sud et du Tunnel, aura lieu au No 17, place d'Armes, **Lundi, le 1er Août 1881, à midi**, pour élire les directeurs et discuter toutes questions qui pourront être soumises à l'assemblée.

Par ordre des directeurs provisoires,
ROBERT WATSON,
Secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la rive sud et du tunnel.

15 Juillet 1881. 253 ds

$1,000,000 $1,000,000

CITE DE MONTREAL

Débentures à Coupons ou Actions

ENRÉGISTRÉES

A 4 POUR CENT

REMBOURSABLES DANS 40 ANS

Afin de pourvoir à la liquidation de la réclamation du gouvernement Provincial, relative à la dette de l'emprunt municipal, et de rencontrer certaines débentures jusqu'à concurrence de $150,000, à échoir en Mai 1882 et émises en rapport avec l'emprunt fait par la Cité en faveur du chemin de fer du Saint Laurent et de l'Atlantique, prises mais non payées par la compagnie du chemin de fer Grand Tronc,

La Corporation de la Cite de Montreal

demande par les présentes des offres pour les actions susdites jusqu'à concurrence de **$600,000**, (montant des besoins actuels) endossées "Soumission pour Actions," et adressées au soussigné, pour être soumises au Comité des Finances.

Jeudi, le 11 Aout 1881

On ne recevra aucune offre au-dessous de 95 pour cent de la valeur réelle, et la répartition se fera dans l'ordre des demandes suivant le taux qui sera offert.

La Cité se propose d'émettre des débentures à coupons par parts de **$100**, **$500** et **$1,000**, et si on le désire, ces parts pourront être converties en actions enregistrées du

FONDS CONSOLIDE DE LA CITE DE MONTREAL

qui est devenu un placement si avantageux pour les

FONDS EN FIDEI-COMMIS

L'intérêt sera payable semi-annuellement les premiers jours de Mai et de Novembre de chaque année et il sera pourvu à un

FONDS D'AMORTISSEMENT

jusqu'à concurrence de UN POUR CENT sur le montant de l'émission pour placements, avec accumulation dans les garanties elles-mêmes soit par des achats au pair ou au-dessous du pair ou par des tirages annuels tels que pourvus dans les derniers amendements à la charte de la cité.

Les détenteurs des débentures à échoir le 1er Mai prochain peuvent dès maintenant prendre les arrangements nécessaires pour les convertir en celles que l'on se propose d'émettre.

Cet emprunt est une des occasions les plus favorables pour le placement sûr et le paiement régulier de l'intérêt sur les épargnes, et nous le recommandons à ceux qui préfèrent une GARANTIE PARFAITE et un taux d'intérêt modéré pour leurs placements et qui ne peuvent pas courir le risque de souscrire à des actions portant un taux nominal d'intérêt plus élevé mais quelquefois douteux.

Pour toutes autres informations relatives à cette émission, s'adresser par demande au soussigné.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 11 Juillet 1881. 251

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions séparées, marquées : "Soumission pour travaux sur les terrains de l'exposition," seront reçues au bureau de MM. Hutchison & Steele, architectes, 181 rue Saint Jacques, jusqu'à 10 30 a.m.,

Samedi, le 30 Juillet courant

POUR

Clôtures.
Nivellement du terrain
Edifices pour instruments aratoires
Et le pont au-dessus de l'avenue Mont-Royal.

On pourra voir les plans et devis et connaître les conditions en s'adressant au bureau des architectes ci-haut nommés, le et après **Vendredi, le 22 courant.**

On ne s'oblige à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

GEO. LECLERE, Sec. Conseil d'Agriculture.
S. C. STEVENSON, Sec. Conseil des Arts et M.

Montréal, 19 juillet 1881.—257 t

Soumissions Demandées

A Nicolet, un acqueduc devant être construit dans la ville, des soumissions pour l'entreprise seront reçues jusqu'au CINQ Août prochain ; sans obligation toutefois d'accepter la plus basse.

Pour les plans et informations s'adresser au bureau de la corporation.

E. TREMBLAY, Sec. Trésorier.
250 t

CERTIFICAT

Saint-Luc, comté de Saint-Jean, 1881

Je, soussigné, connaissant monsieur Auguste Francis Collette, apiculteur et fabricant de cierges, résidant à Saint-Luc, comté de Saint-Jean, me fais un devoir de certifier qu'il est à ma connaissance personnelle qu'il emploie dans la confection de ses cierges de la cire d'abeilles et non de la cire végétale. De plus, je certifie que M. Collette a en sa possession plus de 1,000 livres de cire vierge prête à être blanchie et 6000 livres qui le sont.

N. BARRET, Ptre, curé de St-Luc

La Compagnie de Navigation du Ricaelieu et Ontario

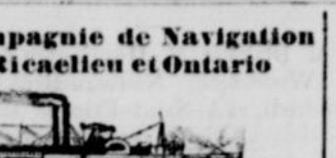

Les vapeurs de la compagnie feront le service entre

MONTRÉAL ET QUEBEC

comme suit :

Le vapeur QUEBEC, Capt. Nelson, les lundis, mercredis et vendredis.

Le vapeur MONTREAL, Capt. Burn, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures P.M.

Les bateaux faisant le service entre

MONTRÉAL ET HAMILTON

et les ports intermédiaires, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, tous les matins [dimanche excepté] du Bassin du Canal, à 9 heures a.m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi, et de Coteau Landing à l'arrivée du train qui part de Montréal à 5 heures p.m.

LIGNE DE LA RIVE SUD

Les bateaux pour la Baie Alexandrie, le Parc des Mille Isles, Ile Ronde et Clayton partent tous les jours à 9 hrs A. M. (les dimanches exceptés), et ceux pour Oswego, Charlotte (Rochester), les lundis, mercredis et samedis.

Le steamer BOHEMIAN, Capt. J. Rankin, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires, du Bassin du Canal, à midi,

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt. Duval, part pour Trois-Rivières tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m., en connexion à Sorel avec le vapeur SOREL, pour Saint-François et Yamaska.

Le vapeur BERTHIER, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier et Maskinongé tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m. ; pour Verchères les lundis et jeudis à 4 hrs p. m., arrêtant à Saint-Sulpice, et pour Berthier tous les samedis à 3 heures p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt. Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m.

EXCURSIONS À BON MARCHÉ

Le vapeur TERREBONNE part tous les jours, (dimanche excepté,) et le temps le permettant, à 9 30 heures A. M. pour Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle, Bocage Massue, autrefois Cushing's Grove, et Bocage Deschamps, et dans l'après-midi à 5 hrs pour les places ci-dessus—excepté le samedi à 3 P. M.

BUREAUX DE BILLETS, où l'on peut retenir les cabines, chez R. A. Dickson, No 133, rue Saint Jacques, au bureau de billets, quai Richelieu, au pied de la place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Gérant-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du trafic.

Ligne des Steamers de la Malle Royale

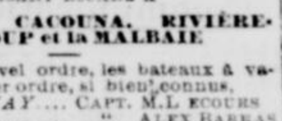

DE QUEBEC AU SAGUENAY

FAISANT ESCALE A

TADOUSAC, CACOUNA, RIVIÈRE-DU-LOUP et la MALBAIE

Jusqu'à nouvel ordre, les bateaux à vapeur de premier ordre, si bien connus,

LE SAGUENAY.... CAPT. M. L ECOURS
L'UNION.... " ALEX BARRAS

Partiront du quai Saint-André, à Québec, comme suit :

Les **mardis et vendredis**, à 7.30 A. M., le *Saguenay*, à destination de Chicoutimi et la Baie de Ha ! Ha ! faisant escale à la Baie Saint-Paul, Les Eboulements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, Tadousac et l'Anse Saint-Jean.

Les **mercredis** et **samedis**, à 7.30 hrs A. M., l'*Union*, à destination de la Baie de Ha ! Ha ! faisant escale à la Baie Saint-Paul, Les Eboulements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadousac.

Coïncidant à Québec avec les bateaux de la compagnie de navigation de Richelieu et Ontario et avec les trains des chemins de fer du Nord et du Grand-Tronc, et à la Rivière-du-Loup avec les trains du chemin de fer Intercolonial allant ou revenant des Provinces Maritimes.

Départ de la Rivière-du-Loup pour le Saguenay à 5 hrs P. M. le même jour, et pour Québec les mercredis, jeudis et samedis, à 5 hrs P. M., et les dimanches à 7 hrs P. M.

Billets en vente aux bureaux suivants en cette ville, Nos. 133 rue Saint-Jacques, et 202 rue Saint-Jacques, 143 rue Saint-Jacques 264 rue Saint-Jacques, au bureau du chemin de fer Intercolonial, 120 rue Saint François-Xavier, à l'hôtel Windsor, et aux bureaux de la compagnie de Navigation *The Saint-Lawrence Steam Navigation Company*, No. 213, rue des Commissaires, où on peut obtenir tous les renseignements voulus au sujet du service des bateaux de cette ligne.

H. F. BELLEW, Agent.
Montréal, 14 Juin 1881. 228 dm

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

Ligne de la malle-Vapeurs de Jour

ENTRE

MONTREAL ET OTTAWA

Les passagers pour Ottawa et les ports intermédiaires prennent chaque jour le train de 7 heures a.m. pour Lachine afin de rejoindre le vapeur.

Passage pour Ottawa, 1re classe........ $2.50
" " " et retour........ 4.00
" " " seconde classe........ 1.50

C'est la route favorite des touristes.

Paysage enchanteur sur tout le parcours et repas recherchés à bord.

Excursions quotidiennes en prenant le train de 7 heures a.m. pour Lachine.

Service de jour quotidien jusqu'à Carillon aller et retour. Paysages magnifiques. Le vapeur arrête à Carillon une heure et demie, et passe par les rapides en revenant. Prix du passage, aller et retour, $1.50 ; les samedis, $1.

Billets pour les sources de Caledonia [ce Saratoga du Canada] à vendre à prix réduits. C'est le trajet le plus direct pour aller aux sources.

Excursions quotidiennes en chemin de fer pour aller à Sainte-Anne et en vapeur pour en revenir

en prenant le train de 12.30 p.m. et le samedi celui de 2 p.m., on revient par le bateau à 4 p.m. en passant par les rapides. Prix du passage, aller et retour, 80c.

Pour faire le voyage par les rapides dans l'après-midi, prenez le train de 5 p.m. pour Lachine. Prix pour le voyage, 50c.

On peut se procurer des billets de passage, des cartes de touristes et tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux principaux hôtels, aux bureaux du Grand Tronc et à celui de la compagnie, No 13, rue Saint Bonaventure

R. W. SHEPHERD, Président.

Ligne Inman

Departs de 1881

De New-York, via Queenstown, à Liverpool, portant les malles des Etats-Unis.

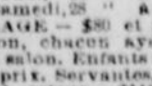

DEPARTS PROPOSES :

City of Montréal.. Jeudi, 21 " à 3 p.m.
City of Berlin.... Samedi, 2 Juil. à 9 a.m.
City of Brussels... Jeudi, 7 " à midi.
City of Chester.... Samedi, 16 " à 9 a.m.
City of Richmond.. Jeudi, 21 " à 3 p.m.
City of Montreal.. Samedi, 28 " à 6.30 a.m.

PRIX DU PASSAGE — $80 et $100, selon l'accommodation, chacun ayant des privilèges égaux au salon. Enfants de douze ans, moitié prix. Servantes, $50.

BILLETS aller et retour — $144 et $180. Billets pour Londres, $7 ; pour Paris, $15 et $20 de plus, selon la route choisie.

ENTREPONT (y compris le billet par chemin de fer de Montréal à New-York, $31.

Pour le fret et les billets de traversée, s'adresser aux officiers de la compagnie, 31 et 33, Broadway, New-York.

JOHN G. DALE, Agent, 31 et 33, Broadway, N. Y.
Ou à J. Y. GILMOUR & Co, 354, rue Saint Paul.
88

SERVICE PAR VAPEUR
ENTRE
LONGUEUIL ET MONTREAL

Depuis hrs A.M. Jusqu'à 8½ hrs P.M.

Jusqu'à nouvel ordre le service entre Longueuil et Montréal se fera, autant que possible, comme suit :

LES JOURS OUVRABLES

DE LONGUEUIL — A 5, 6, 7, 8, 8½, 9. 10 et 11 hrs a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7 h. p.m. et 8 p.m.

DU PIED-DU-COURANT—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs a.m., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½, 7½ et 8½ hrs p.m.

LES DIMANCHES

DE LONGUEUIL—A 8½ hrs a m., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 hrs p.m.

DU PIED-DU-COURANT—A 9 hrs a.m., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ hrs p.m.

ILE GROSBOIS

L'endroit le plus charmant, pittoresque et salubre pour passer les loisirs des vacances.

Cette île, située vis-à-vis Boucherville, possède toute sorte d'amusements pour récréer tout le monde.

☞ Rafraîchissements de tempérance de toutes sortes.

Il y a un splendide débarcadère vis-à-vis le magnifique bocage qui couvre une partie de l'île, avec trottoirs, bancs, tables portatives, pour prendre le goûter. De plus, deux grandes bâtisses avec tables et siéges pour prendre les dîners de piques-niques et commodes en cas de pluie.

Le service entre Montréal (quai Jacques-Cartier) et l'île Grosbois est fait par le magnifique vapeur **MONTARVILLE**, si avantageusement connu du public.

Jusqu'à avis contraire (si le temps le permet) le vapeur MONTARVILLE fera le service de l'île, à commencer de Lundi, le 4 Juillet : Lundis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Jeudis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Samedis, 2.30 p.m. Dimanches, 2 30 p.m.

PASSAGE : Messieurs, 20c ; Dames, 10c ; Enfants, 5c.

OVIDE DUFRESNE, Gérant.
218

Seule Ligne Directe pour la France

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

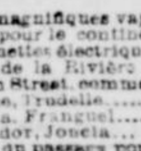

New-York ET LE

HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :—

France, Trudelle.......... 27 Juil. 6.00 A. M
Canada, Frangeul.......... 3 Août 11.00 A. M
Labrador, Joucla.......... 10 Août 6.00 A. M

Prix du passage pour le Hâvre :—

Première cabine (vin compris)... $100 et $80
Seconde cabine $60
Entrepont — — $26

Billets aller et retour à prix réduits valables pendant une année.

Chèques sur le Crédit Lyonnais pour toutes sommes.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent
6, Bowling Greenfoot of Broadway
Ou à D. MASSON & CIE, Agents pour Montréal.

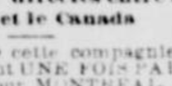

White Cross Line

Communication directe entre le continent et le Canada

Les steamers de cette compagnie feront voile régulièrement UNE FOIS PAR MOIS entre ANVERS pour MONTREAL.

SS. KARO, d'Anvers pour Montréal, **Du 20 au 25 Juin**

SS. HELVETIA, de Montréal pour Anvers, **Du 20 au 25 Juin**

Un nombre limité de passagers trouveront leur passage confortable et à bon marché à bord de ces steamers.

Pour les taux du fret et autres détails, s'adresser

A Anvers, à STEINMANN & LUDWIG,
A Montréal, à MUNDERLOH & Cie, Agents, Ligne de la Croix Blanche

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir du 6 Juin 1881, les Trains Directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis........ 7.30 A.M.
Arrivant à Rivière-du-Loup........ 11.55 A.M.
" Trois Pistoles........ 1.10 P.M.
" Rimouski........ 2.49 "
" Campbellton........ 7.20 "
" Dalhousie........ 7.50 "
" Bathurst........ 9.52 "
" Newcastle........ 11.20 "
" Moncton........ 2 05 A.M.
" Saint-Jean........ 8.00 "
" Halifax........ 10.00 "

Ce train vient en connexion à la Jonction des Chaudières avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10.00 heures p.m., et à Campbellton avec le vapeur "City of St John," faisant voile les Mercredi et Samedi matin pour Gaspé, Percé, l'aspébiac, etc

Les trains pour Halifax et Saint Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax qu'il quitte pour Saint Jean les Mardi, Jeudi et Samedi.

Le nom de la station de Saint Octave est changé en celui de Petit-Métis, et la gare d'attente de Métis sera connue sous le nom de Saint Octave.

Des BILLETS POUR LES EXCURSIONS D'ÉTÉ sont actuellement en vente, valides à bord des trains de chemin de fer ou des bateaux à vapeur qui font le trajet aux places d'eaux sans rivales et aux endroits de pêches si renommés situés dans le bas du fleuve Saint Laurent tels que Matapedia, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard, et à tous les ports des Provinces Maritimes.

Pour informations concernant le prix des billets de passage, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc. s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est.
120, Rue Saint-François-Xavier, (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, N. B. Mai 1881.

GRAND HOTEL—Caledonia Springs

Cet hôtel populaire, la plus grande maison d'été du Canada, se rouvrira le 1er Juin. Les commodités, les eaux, les bains, ne sont pas surpassés. Prix modérés et conditions particulièrement favorables pour les pensionnaires au mois. Pour les prix, les guides pour se rendre aux sources, ou autres informations, s'adresser d'ici au 24 Mai, au gérant de la compagnie du GRAND HOTEL, Ottawa : passé cette date, à Caledonia Springs, Ont.

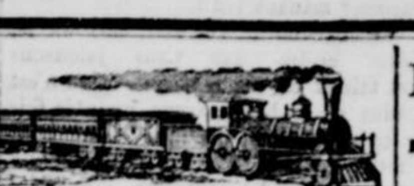

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'heures

A PARTIR DE

LUNDI, le 4 JUILLET 1881

Les trains partiront comme suit :

Train éclair : d'Hochelaga pour Québec à 9.15 a.m. ; arrivée à Québec à 2.35 p.m. De Québec pour Hochelaga à 4.00 p.m. ; arrivée à Hochelaga à 9.35 p.m.

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.30 P M	8.30 A M	5.15 P M
Arrivée à Ottawa	8.50 A M	1.00 P M	9.45 P M
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	7.00 P M	8.10 A M	4.55 P M
Arrivée à Hochelaga	6.45 A M	12.40 P M	9.25 P M
Départ de Hochelaga pour Québec		3.00 P M	10.00 P M
Arrivée à Québec		9.25 P M	6.30 A M
Départ de Québec pour Hochelaga		10.10 A M	10.00 P M
Arrivée à Hochelaga		4.40 P M	6.30 A M
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 P M		
Arrivée à St. Jérôme	7.15 P M		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6.45 A M		
Arrivée à Hochelaga	9.00 A M		
Dép. d'Hochelaga pour Joliette	5.00 P M		
Arriv. à Joliette	7.25 P M		
Dép. de Joliette pour Hochelaga	6.20 A M		
Arriv. à Hochelaga	8.50 A M		

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.

☞ Tous les trains de passagers sont pourvus de chars-palais le jour et de chars-dortoirs la nuit.

Les trains qui vont à Ottawa ou qui en reviennent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL : 13, Place d'Armes.
BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St. Jacques, Montréal.
QUEBEC : Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

Chemin de fer du Sud-Est

— ET —

"MONTREAL and BOSTON AIR LINE."

La seule ligne possédant de magnifiques chars palais faisant le service entre

Montréal et les Montagnes Blanches

SANS CHANGER DE CHARS

La ligne la plus courte et la plus facile pour se rendre à

Concord, Manchester, Nashua, Lowell Worcester, Providence, BOSTON

et dans toutes les villes des Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons de l'Est.

Le et après LUNDI, le 27 Juin, les convois du chemin de fer "South Eastern" arriveront à la gare Bonaventure et en partiront aux heures suivantes :

Départ de Montréal

8.30 hrs A. M. — Train express, service de jour pour les Montagnes Blanches et Boston, avec magnifique wagons-palais, de Montréal à Fabyans.

5 hrs P. M.—Train local pour Knowlton et toutes les stations intermédiaires partira le samedi à 2 P. M. au lieu de 5 P. M.

6.30 hrs P. M.—L'express de nuit pour Boston, avec wagons-dortoirs, n'arrêtera qu'à Chambly Canton, West Farnham et Cowansville, entre Saint-Lambert et Sutton Junction, excepté le samedi ; ce jour-là il arrêtera à toutes les stations.

Arrivée à Montréal

8.25 hrs A. M. — Express de nuit pour Boston avec wagons-dortoirs.

9.15 hrs A. M.—Train local de Knowlton et stations intermédiaires. Le lundi, ce train arrive à 8.25 A. M. au lieu de 9.15 A. M.

8.45 hrs P. M.—Train express de jour de Boston, Montagnes Blanches et Portland, avec magnifiques wagons palais, de Boston et Fabyans à Montréal.

Le Train-Express arrivant à 8.25 hrs a. m. arrêtera chaque jour à Richelieu, Canton de Chambly, Bassin de Chambly.

Les wagons-salon [illegible] font le trajet entre Montréal et les Montagnes Blanches sont les plus [illegible] tous les rapports qui existent [illegible] gare Bonaventure, et les wagons-dortoirs, Pullman, attachés aux convois entre Boston et Montréal, sont incomparables. On ne change pas de wagons entre Montréal et Boston, les mêmes wagons font le trajet en entier.

Les bagages sont examinés et enrégistrés par les officiers de la douane à la gare Bonaventure, ce qui évite du trouble aux voyageurs, à la frontière ; les bagages sont aussi enrégistrés pour les principales villes de la Nouvelle-Angleterre, les Montagnes Blanches, etc.

Pour l'achat des billets, s'adresser au No. 202, rue Saint Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

H. P. ALDEN, Surintendant du trafic. | GUSTAVE LEVE, Agent pour le transport des passagers.

BRADLEY BARLOW, Président et Gérant Principal.
232a

CHEMIN DE FER

Vermont Central

ROUTE ANCIENNE COURTE ET SURE

Trois trains express tous les jours, pourvus de plateformes Miller et de freins à air de Westinghouse. Des chars dortoirs sont attachés aux trains entre Montréal, Boston, Springfield et New-York, *via* Troy, et des chars palais à l'express du jour entre Montréal et Boston.

Heures de départ des trains partant de Montréal :

L'express du jour à 7.15 a. m. pour Concorde, Manchester, Nashua, Lowell, Troy, Albany, Springfield, New-London, New-York et Boston *via* Fitchburg.

Pour Waterloo et Magog, à 3.20 hrs P. M.

Express de nuit pour New-York *via* Troy, à 3.20 P. M., arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.

Express de nuit pour Boston *via* Lowell et New-York *via* Springfield à 6.30 P. M.

ALLANT AU NORD

L'express du jour laisse Boston *via* Lowell à 8.30 A. M. *Via* Fitchburg à 8 A. M. Troy à 7.40 A. M., arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

L'express de jour laisse New-York *via* Troy à 8.00 A. M., arrivant à Montréal à 11 hrs P. M.

L'express de nuit laisse Boston à 7 P. M., *via* Lowell à 6 P. M., *via* Fitchburg, et New-York à 4 P. M. *via* Springfield, arrivant à Montréal à 8.45 A. M.

L'express de nuit laisse New-York *via* Troy à 9 P. M., arrivant à Montréal à 11 hrs A. M.

Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.

Bureaux à Boston : 260 rue Washington.
Bureau à New York : 271 Broadway.

J. W. HOBART, Surintendant-Général.

Wm F. SMITH, Agent-Général des Passagers.
St Albans, Vt., 7 Février 1881. 217 a

MALTOPEPSYNE !

Pour la Dyspepsie, l'Indigestion, etc

Cambray, Ont., Janvier 1881.

J'ai fait usage de votre Maltopepsyn dans plusieurs cas d'indigestion et de mauvaise nutrition chez les adultes et dans la diarrhée des enfants, et j'en ai obtenu des résultats tellement satisfaisants que j'ai donné instruction à mes pharmaciens d'en garder toujours un approvisionnement.

T. W. READE, M. D.

La *Maltopepsyne* n'est pas une médecine patentée (remède secret). La formule est imprimée sur l'étiquette qui se trouve sur chaque bouteille. En vente chez tous les chimistes.

HAZEN MORSE, Toronto, Seul agent pour le Canada.
155 a

UN REMÈDE INFAILLIBLE

Dans les cas de Toux, Rhume, Affection des Bronches, etc.

TÉMOIGNAGE VENANT DE MONTRÉAL
Montréal, 9 octobre 1880.

W. G. HODGES,

Monsieur,—Au commencement de cet automne j'eus le malheur de contracter un rhume très sérieux ; ma poitrine en était affectée. Après avoir fait usage de toutes les médecines les plus en renom pour la toux, [celle du Docteur Brau exceptée] et n'éprouvant aucun soulagement, un ami me suggéra de prendre du Sirop de Réglisse Composé du Docteur Brau. Je n'en avais encore pris que quelques doses, et déjà je me sentais beaucoup mieux ; toutes les incommodités résultant de cette toux étaient disparues, et avant d'avoir fini de boire la première bouteille, j'étais complètement guéri. Je considère cela comme une chose très extraordinaire, vu que j'ai toujours eu une difficulté extrême à me guérir du rhume. C'est donc avec un grand plaisir que je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent du rhume. Je suis, etc.,

JAS. D. WRIGHT,
Surintendant de district de la Compagnie Canadienne de Telephone.
114 a

LES AMERS MANDRACORES du DR. BAXTER

DIFFÉRENT DES PILULES
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
PRIX 25 CENTS.

et de [illegible] tous les purgatifs ordinaires. Ils ne causent aucunes coliques. Ils prouveront qu'ils sont le médicament le plus puissant et le moins dangereux pour purifier et renforcer le système, qui soit connu jusqu'aujourd'hui. Pour la Constipation, les Affections Bilieuses, les Maux de Tête, la Dyspepsie, et tous les désordres causés par le mauvais état du Foie et des Intestins, on ne connaît pas de meilleur remède.

Toute personne en tranchant cette annonce dans le journal et en l'apportant au bureau No 223, rue McGill, chez les propriétaires MM. Henry Johnson & Lord, aura droit à une bouteille pour en faire l'expérience.

CARTE MEDICALE

Etablie en 1859

Madame FUHRER

Licenciée du collége de Hambourg, Allemagne, et du collége McGill, Montréal.

Soins particuliers donnés aux malades pendant les couches.

Service médical de première classe.

Les meilleures nourrices sont employées.

Communications confidentielles.

Bureau : 650, rue du Palais, Montréal

HOP BITTERS.

(A Medicine, not a Drink.)

CONTAINS

HOPS, BUCHU, MANDRAKE, DANDELION.

AND THE PUREST AND BEST MEDICAL QUALITIES OF ALL OTHER BITTERS.

THEY CURE

All Diseases of the Stomach, Bowels, Blood, Liver, Kidneys, and Urinary Organs, Nervousness, Sleeplessness and especially Female Complaints.

$1000 IN GOLD.

Will be paid for a case they will not cure or help, or for anything impure or injurious found in them.

Ask your druggist for Hop Bitters and try them before you sleep. Take no Other.

D. I. C. is an absolute and irresistible cure for Drunkeness, use of opium, tobacco and narcotics.

SEND FOR CIRCULAR.

All above sold by druggists.
Hop Bitters Mfg. Co., Rochester, N. Y., & Toronto, Ont.

MALADIES DE POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas

GUÉRISON

et, dans les cas désespérés,

SOULAGEMENT MANIFESTE

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir alimentaire **Ducro**

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette l'orthographe DUCRO, la mention des médailles [illegible] et le dessin de la marque de fabrique ci-dessus.

Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

Dépôt général chez MM. Laviolette & Nelson, No 209, rue Notre-Dame, Montréal.

Récompense Nationale de 16,600 fr. MÉDAILLES D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.

recommandé contre

les **AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES**, etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES

Dépôt général chez Laviolette & Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.

ON DEMANDE A ACHETER

Une MANUFACTURE ou un emplacement convenable pour en ériger une, de la contenance de 50 x 100, sur ou près de la rue Craig, à l'Ouest de la rue Saint-Denis. Les conditions devront être faciles.

S'adresser à "J. A. F.", Boîte 1586 Bureau de Poste, Montréal. 251 s

CANADA

Montréal, Lundi, 25 Juillet 1881

LA COLONIE DE "LA MINERVE"

Nous publions avec un véritable plaisir la lettre d'adhésion de M. E. Gérin, ancien rédacteur de la *Minerve*, à notre projet de colonie. Cette lettre est remplie de considérations pratiques et élevées, qui ne pourront manquer d'attirer de nouveau l'attention publique sur la grande œuvre de colonisation :

Trois-Rivières, 20 juillet 1881.

Monsieur le Directeur,

J'arrive un peu tard pour vous demander de m'inscrire au nombre des souscripteurs à la colonie de la *Minerve*. Je suppose que dans cette œuvre patriotique de colonisation les souscripteurs seront traités comme les ouvriers qui travaillèrent à la vigne du Seigneur et que ceux qui arrivent à la onzième heure recevront la même récompense que ceux qui sont à l'ouvrage depuis la première heure.

Si je tenais à justifier mon retard je pourrais peut-être invoquer des raisons ; je pourrais peut-être me plaindre qu'en invitant des actionnaires à fonder une colonie vous ayez d'avance désigné le territoire de l'Ottawa pour cette fondation, au lieu de laisser à la majorité des actionnaires la faculté de choisir entre tous les territoires qui se disputeraient volontiers l'honneur et l'avantage d'un pareil choix. Mais j'aime mieux ne pas m'arrêter à ces considérations secondaires et ne rien dire qui soit de nature à créer des ambitions rivales entre le Saguenay, le Saint-Maurice et l'Ottawa, nos trois grands champs de colonisation.

L'œuvre de la colonisation doit être considérée comme une œuvre unique, car c'est d'un grand bout l'œuvre la plus importante qui puisse s'imposer à notre patriotisme. Il y va du sort de nos institutions, de l'avenir même de notre nationalité. Il s'agit de savoir si nous parviendrons à grouper dans cette partie-ci du continent américain un chiffre de population capable de maintenir notre influence politique et de continuer l'œuvre civilisatrice entreprise par nos pères. En éparpillant nos compatriotes sur la terre étrangère, l'émigration nous enlève une partie notable de nos forces vives. Chaque colon conservé au pays, chaque arpent de terre arraché à la forêt, c'est une conquête d'une valeur inappréciable.

Pour faire de la colonisation, nous avons les deux éléments essentiels, ce qu'on pourrait appeler la matière première. Nous avons d'immenses terres incultes qui n'attendent que des bras courageux pour rendre au défricheur la récompense de son travail et nous avons, tous les ans, dans les vieilles paroisses, un surplus de population considérable qui n'a besoin que d'une bonne direction pour que sa force, son énergie et ses vertus tournent au profit véritable de notre pays.

La statistique constate que dans les seules paroisses catholiques de la province de Québec, l'excédant des naissances sur les décès est de 25,000 par année. 25,000 d'accroissement par année ! Cela donne un quart de million pour dix ans. Quel avenir pour notre pays, si nous pouvions conserver tous les Canadiens au sol natal ! Avec un pareil accroissement on pourrait fonder cinquante paroisses nouvelles par année. Nous avons bien en effet les deux éléments essentiels : de bonnes terres encore inoccupées et une population se multipliant d'une façon merveilleuse. Ce qui nous manque, c'est l'organisation nécessaire, c'est le moyen d'utiliser cette sève progressive et de l'appliquer à la vraie prospérité de notre pays. Votre société est bien modeste en face d'une œuvre aussi gigantesque, mais elle est un pas dans la bonne voie.

Un préjugé fort enraciné dans l'esprit de notre population, c'est que le gouvernement doit voir à tout ; et l'on voudrait se reposer sur lui de tout ce qu'il y a à faire. On compte sur lui particulièrement pour ce qui regarde la colonisation ; et c'est une erreur fatale. D'après l'économie de notre organisation politique, les terres publiques appartiennent au domaine provincial et sont sous son contrôle. On suppose naturellement que c'est le gouvernement qui devrait être intéressé à coloniser le plus promptement possible. Mais il se trouve que c'est tout le contraire. Le gouvernement provincial, s'il n'écoute que son intérêt, s'efforcera de conserver les terres en forêts pour en retirer des bénéfices sous forme de *licences* accordées aux marchands de bois ; tandis que si ces terres sont livrées à la colonisation, cultivées et habitées, c'est le trésor fédéral qui en profitera par les taxes et contributions indirectes que paieront ces colons. C'est là une anomalie qui a déjà été signalée et qui se fait sentir de plus en plus à mesure que les ressources de notre province sont moins proportionnées aux exigences de la situation.

Ce n'est donc pas sur les gouvernements que nous pouvons compter pour faire de la colonisation d'une manière sérieuse et systématique, mais sur l'initiative individuelle et sur les organisations volontaires et patriotiques comme celle que vous fondez. Mais il faudrait vingt-cinq à cinquante organisations du même genre pour répondre aux besoins de la province et enrayer d'une manière efficace le courant de l'émigration. Il n'y a que le clergé qui soit en état de réussir à former des sociétés de colonisation ; pourquoi ne tenterait-il pas d'en former un dans chaque comté ? L'exemple que donne le curé Labelle est un enseignement bien éloquent.

Je m'aperçois que je m'égare dans mes anciens souvenirs de journaliste, et je me surprends à faire un *article*. Telle n'est pas mon intention. Je voulais tout simplement vous féliciter de votre initiative généreuse. Vous avez réellement touché la fibre nationale en faisant appel aux amis de la colonisation. C'est la question qui domine toutes les autres et devant laquelle la protection et le libre-échange ne sont que de petits incidents.

D'un autre côté, le nom de la *Minerve*, donné à votre colonie rappellera toujours un souvenir glorieux, un nom qui représente presque une institution nationale. Prise dans son ensemble, dans son caractère historique, la *Minerve* à mes yeux est identifiée généreusement à toutes les luttes, à tous les déboires et à tous les triomphes de notre race depuis 1827. Elle n'est pas et elle ne saurait être considérée comme l'organe d'un homme ou l'instrument d'une coterie comme ont été et comme sont presque toutes nos gazettes. Son nom dans la forêt résonnera comme un hommage à ceux qui n'ont jamais désespéré, même aux plus mauvais jours.

Veuillez donc m'inscrire pour trente piastres, que je vous transmettrai à première demande, et me croire

Votre serviteur et ancien collaborateur,

E. Gérin.

Nous regrettons d'avoir été induit en erreur au sujet de l'assemblée qui a eu lieu jeudi soir, à Longueuil, concernant le bonus à accorder pour assurer l'établissement d'une fabrique de chaussures dans cette localité. Il était dit que l'assemblée s'était montrée favorable aux vues exprimées par M. Morin, l'un des adversaires du bonus ; mais il paraît que c'est tout le contraire. L'assemblée a si peu approuvé le discours de M. Morin qu'il a été forcé de retirer une proposition qu'il avait soumise.

Le transfert de la manufacture de chaussures de notre entreprenant concitoyen, M. Guillaume Boivin, serait certainement une perte pour Montréal ; mais il ne saurait y avoir de doute sur les avantages que procurerait à Longueuil un établissement industriel de cette importance.

DEFENSE "EN COLLABORATION"

M. Fréchette se défend " en collaboration "—Il affectionne beaucoup ce genre depuis qu'il a publié " en collaboration " son fameux drame *Retour de l'Exilé*, où il a si bien réussi à jouer le rôle du geai se parant des plumes du paon.

Ne pouvant répondre à nos articles et aux pièces accablantes qui les accompagnent, il bourre les colonnes de l'organe rouge de contes en l'air et de grosses injures, ce que peut faire le premier manant venu.

M. Fréchette s'efforce surtout de faire croire que nous jalousons son talent et ses lauriers—Rien n'est moins vrai—Nous avons maintes fois reconnu le talent poétique de M. Fréchette, sans lui accorder cependant les proportions phénoménales que des panégyristes complaisants lui attribuent.

Ce que nous avons blâmé en M. Fréchette, ce sont ses écarts de plumes et de parole, sa brutalité, sa mauvaise foi et son manque de courage dans la polémique, ses indignités à l'égard de plusieurs de nos gloires nationales, ses insultes à l'adresse de la cour de Rome concernant ses décorations, les aberrations coupables auxquels il se livre lorsqu'il vient nous chanter les hontes de la révolution et du drapeau rouge.

Quant à son manque de courage et de véritable dignité dans la polémique actuelle, il n'y a qu'une opinion sur ce point. Après nous avoir attaqué et vilipendé pendant des mois à l'abri d'un masque, il s'est réclamé tout à coup de sa prétendue dignité pour ne pas discuter avec nous face à face—quitte à se défendre ou à se faire défendre sous l'anonyme.

Ce rôle peu enviable lui va d'autant mieux qu'il se met ainsi à couvert tout en se faisant donner de l'encensoir par la petite société d'admiration mutuelle dont il est le président.

Afin que cet encens ne tourne pas trop la tête à M. Fréchette, nous allons lui mettre sous les yeux le passage suivant d'une lettre toute fraîche d'un des premiers littérateurs de France, auquel il est allé présenter ses hommages durant son séjour à Paris :

....

Ah ! saperlotte ! Cet infortuné de M. Fréchette. Il a *saut-périlleusé* ! ! J'en suis bien marri pour lui. C'était un joli talent, mais pas bien gros, où il y a la même différence entre lui et notre vieux sauvage d'Hugo qu'entre l'incendie de Paris et l'incendie d'une boite d'allumettes.

Cet écrivain est sans doute bien cruel, bien irrespectueux pour M. Fréchette lorsqu'il dit que le comparer à Hugo équivaudrait à vouloir comparer l'incendie de Paris à l'incendie d'une boite d'allumettes......... Cette lettre nous est communiquée par un homme auquel M. Fréchette a déjà dédié une pièce de vers............sans compter les injures.

Il est vrai que comme baume sur cette nouvelle blessure, il reste la consolation de pouvoir relire la lettre adressée à son ami M. Thibault par M. Camille Doucet, secrétaire de l'Académie Française.

CHEMIN DE FER D'ONTARIO ET QUEBEC

Nous lisons dans le *Canadien* :

Le parti bas-canadien du parlement fédéral a été mis en mouvement, avec toute son influence, pour obtenir la charte du chemin d'Ontario et Québec. Le *Globe* dit qu'à la dernière heure, MM. Chapleau, Sénécal, etc., se sont retirés. Ce sont eux, cependant, qui ont le plus activement travaillé durant la dernière session, pour faire voter la charte. A qui ont-ils cédé leurs intérêts ? Se passe-t-il des choses assez drôles dans ces combinaisons de chemins de fer ? Combien de chartes demandées au nom du salut public, sont destinées d'avance à faire du chantage en grand. Tel n'est pas le cas pour l'Ontario et Québec, qui sera certainement terminé d'ici à deux ans, mais le contrôle en est tombé entre les mains du syndicat.

Nous ne savons pas ce qu'il y a de vrai dans les remarques ni par conséquent dans les reproches de notre confrère. Parcequ'on a été nommé directeur provisoire d'un chemin de fer, on ne doit pas nécessairement être réélu par l'assemblée régulièrement organisée.

Nous savons que M. Chapleau et M. Sénécal ont travaillé très activement en faveur de la ligne d'Ontario et Québec ; leur conduite était dictée et leur énergie était activée par le désir et l'espoir de favoriser les intérêts du chemin de fer de la Rive Nord, et par là, de la province.

On doit maintenant avouer que leur zèle et leur succès ont été assez mal récompensés.

Soit qu'on n'ait pas compris leurs motifs, soit qu'on ait été jaloux des résultats qu'ils avaient obtenus, une fraction sérieuse de la presse bas-canadienne, même de la presse conservatrice, appuyée de plusieurs députés conservateurs, a insisté pour démontrer que nos hommes politiques et nos ministres feraient mieux de s'occuper des affaires qui sont strictement de leur ressort.

On considère qu'un ministre doit concentrer son action dans son département, et qu'un employé, quelqu'il soit, n'a droit de rien faire qui ne se rattache directement aux affaires dont il est chargé par ordre en conseil.

Dans ces circonstances, M. Chapleau, M. Sénécal et leurs amis ne seraient certainement pas aussi coupables que notre confrère veut bien l'insinuer. Ils n'auraient fait que subir les vues d'un certain nombre de leurs partisans.

Ce serait sans doute très-regrettable, mais nous avons lieu de croire que le mal n'est pas aussi grand qu'on veut bien l'insinuer, et que les intérêts de la province de Québec ne sont pas aussi sacrifiés qu'on le dit.

La *Sorelois* annonce pour le 4 août la cérémonie de l'inauguration publique des travaux de creusement de la rivière Yamaska. Notre excellent confrère est, croyons-nous, mal renseigné cette fois. Nous avons raison de croire que la cérémonie en question n'aura lieu qu'au commencement de septembre. Sir Hector Langevin a promis, comme on le sait déjà, d'y assister. Les honorables MM. Mousseau et Caron y seront aussi, probablement, ainsi que plusieurs autres personnages importants.

CHEZ NOS VOISINS

La presse américaine continue de philosopher sur l'attentat de Washington, sa signification et sa portée.

La discussion ne fait plus guère ressortir de points nouveaux. Tout, ou à peu près tout, a été dit. Il survient encore, cependant, de temps à autre, des aperçus qui frappent. Tel est le passage suivant, que nous empruntons à un journal de la Nouvelle-Angleterre.

Que l'on étudie bien l'état moral, politique et religieux du peuple Américain, et l'on y trouvera le germe de ce qui produit les bandits, les escrocs, les voleurs et les assassins. Cette source d'iniquités est toute entière dans la liberté presqu'illimitée de la Presse et de l'expression de la pensée, dans l'irréligion et dans un désir immodéré de parvenir aux honneurs et aux richesses à tout prix. Ces irrégularités dans notre système administratif, politique et religieux donnent aux passions une liberté d'action qui tourne à la corruption des mœurs, à l'athéisme, à l'irrévérence envers les supérieurs et enfin à une espèce d'anarchie cent fois pire que le despotisme absolu. C'est d'abord aux journaux dont la moralité est suspecte que nous devons en grande partie cette mauvaise éducation qui fait les orgueilleux, les fourbes et les assassins ; c'est ensuite aux théories malsaines du fameux Bob Ingersoll si cette doctrine d'Epicure est mise en pratique : " Dormir, boire, manger, et le reste n'est rien." Quand un peuple en est rendu à aller écouter un homme qui nie publiquement l'existence de la Divinité et qu'il applaudit à de tels blasphèmes, on peut s'attendre à tout, même à l'assassinat des membres de l'Exécutif.

Il y a beaucoup de justesse dans cette étude, aux termes peut être un peu accentués. Il est incontestable que l'organisation sociale et politique, chez nos voisins, est vicieuse par plus d'un côté. Elle a déjà produit des désordres assez sérieux et elle est de nature à amener les plus fatales conséquences si on n'y prend garde. Les Etats Unis, avec leur prétendue république modèle, ont éprouvé depuis moins d'un siècle des secousses assez fortes, par suite de leur système même pour mettre en doute la grande efficacité de celui-ci et son adaptation parfaite aux conditions d'existence des peuples américains.

Il ne faut pas se réjouir du malheur d'autrui, ni se complaire dans ses propres succès qu'on doit toujours rapporter pour la plus grande partie à la faveur céleste. Mais il est bien permis de faire ressortir, à titre de renseignement, la destinée si différente des peuples monarchiques et des peuples républicains du Nouveau Monde. Le Brésil, empire, et le Canada, colonie monarchique, ont été les deux pays les plus paisibles et les plus heureux du continent ; tandis que l'anarchie, avec toutes ses suites, n'a cessé de régner dans les républiques, depuis celle des Etats-Unis et celle du Mexique jusqu'aux petits Etats de l'Amérique méridionale. C'est donc peut-être à tort que l'on prétend que le système républicain peut seul convenir aux peuples du Nouveau-Monde.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. Mousseau est arrivé à Montréal samedi et retournera à Ottawa ce soir.

—

Nous tenons de bonne source que la princesse Louise reviendra probablement en Amérique au mois de septembre.

—

Le parti progressiste, en Allemagne, accuse formellement, par la voix de ses chefs, M. de Bismarck d'être l'auteur déguisé du mouvement anti-sémitique.

—

Lord Elphinstone est en négociations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour faire ouvrir de nouvelles routes à travers les terres de sa société de colonisation.

—

Ainsi que nous l'avions annoncée, l'honorable M. Trudel s'est embarqué samedi, à Québec, pour l'Europe. Il va remplir à Rome la mission que l'on sait déjà. Il est parti seul.

—

Le *Mail* annonce que sir Charles Tupper et M. Schrieber partiront probablement pour la Colombie au commencement de la semaine prochaine. Ils s'embarqueront à San Francisco pour Vancouver le 10 août.

—

Le Hartmann qu'on avait pris l'autre jour, à New-York, pour le fameux régicide russe, n'est, qu'un homonyme de celui-ci. C'est un nihiliste quelconque, venu aux Etats Unis en mission, pour demander des secours et recueillir des fonds.

—

M. Garfield a pu recevoir, pour la première fois, samedi, quelques-uns des ministres d'Etat. Il a causé politique avec eux. Il a appris sans émotion apparente, paraît-il, l'élection de M. Lapham, qui consacre la défaite de son rival M. Conkling.

—

M. Forbes, le célèbre peintre haut-canadien, est en cette ville depuis quelques jours. M. Forbes, comme on le sait, est l'auteur du fameux portrait de lord Dufferin. Il est aussi sculpteur à ses heures, et il entend concourir pour la statue de sir George Cartier. Il doit même aller se mettre en rapport, à Paris, avec les maîtres de l'art à ce sujet.

—

Parmi les souscriptions françaises au fonds des incendiés de Québec, on a remarqué celle de M. l'abbé Mailly, chanoine honoraire d'Arras, résidant à Montreuil sur mer, Pas de-Calais, France, vénérable chanoine, âgé de 80 ans, et un ancien ami de feu Monseigneur Cazeau. M. l'abbé Mailly a souscrit la somme de cent francs, par l'entremise de M. l'abbé Marois, de l'archévêché de Québec.

—

Demain est la fête de sainte Anne, patronne du Bas-Canada, et de pas moins de sept ou huit paroisses dans la province. Il y a Sainte-Anne du Bout de l'Ile de Montréal, Sainte-Anne d'Yamachiche, Sainte-Anne de la Pérade, Sainte-Anne de Beaupré, Sainte-Anne de la Pocatière, Sainte-Anne des Monts, etc.

La fête ne sera solennisée, ici, que dimanche prochain.

—

Sir Hector Langevin, venant du Nouveau-Brunswick, est passé au Mile-End samedi après-midi, en route pour Ottawa, où il a dû rencontrer hier sir Alexander Galt. Sir Hector est enchanté de son voyage et des Acadiens, qui lui ont fait, ainsi qu'on le sait, le plus chaleureux accueil, comme au chef de la députation française à Ottawa. Il a la plus haute idée du peuple acadien et de son avenir.

—

M. Blake et M. Huntington étaient à Woodstock, Nouveau-Brunswick, vendredi, et à Saint-Etienne samedi. Ils doivent visiter encore Sussex et quelques autres places. Ils sont à la recherche de la fameuse réaction libérale, qu'ils demandent vainement à tous les échos. D'après les meilleures informations, c'est une réaction conservatrice qui va se produire dans le Nouveau Brunswick, aux prochaines élections générales, et cette province qui est actuellement la seule province libérale, va probablement envoyer une majorité de conservateurs à Ottawa.

Sympathies Françaises

La lettre suivante a été adressée par l'amiral Halligon au maire de Québec ; elle était accompagnée d'une somme de $193.26.

Division navale des Antilles,
Contre-Amiral,
Commandant-en-chef.

Magicienne, Québec, 20 juillet 1881.

Monsieur le Maire,

En apprenant la nouvelle du terrible incendie qui, le 8 juin, est venu détruire presque en entier un des faubourgs de la ville de Québec, nous avons tous, à bord des bâtiments composant la Division des Antilles, pris la plus grande part à cet affreux événement. Il jetait dans la misère des centaines de ces Canadiens-Français, qui ont toujours conservé si précieusement les traditions de leur pays d'origine et qui chaque année nous en donnent la preuve en nous recevant avec une si cordiale sympathie.

A bord de la *Magicienne* et du *Dumont d'Urville*, chacun a voulu apporter son obole pour venir en aide aux victimes de cette catastrophe.

Je viens vous prier aujourd'hui, Monsieur le Maire, d'accepter la somme représentant le montant des offrandes que les équipages des deux bâtiments français mouillés devant Québec, adressent à vos concitoyens frappés de ce désastre.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Contre-Amiral Commandant en chef,

Halligon.

Communications

20 Juillet 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas l'avantage d'être un lecteur bien assidu de la *Minerve*, n'ayant pas l'honneur d'être de vos abonnés. C'est ce qui fait que votre numéro du 9 juillet, avec la nouvelle lettre de M. Charette à mon adresse, ne m'est tombé sous les yeux qu'aujourd'hui, et m'aurait échappé entièrement sans un hasard qui n'a eu rien de providentiel. Comme la lettre en question est de celles qu'on ne laisse pas sans quelque réponse, j'espère que vous me permettrez de répondre malgré l'intervalle écoulé : mieux vaut tard que jamais.

Monsieur Charette voudrait bien savoir, paraît-il, si je suis réellement ce que ma signature indique. Cela importe peu, au fond ; mais vous êtes en mesure, M. le Rédacteur, de le tranquilliser à cet égard.

L'excellent homme pose en victime. On le persécute, comme on persécute tous ses pareils. On a bien été jusqu'à essayer de les faire passer pour fous.

Mon Dieu ! c'était l'opinion avouée de Mgr Conroy, que la folie, ou plutôt la monomanie, religieuse est bien répandue en ce pays. Son Excellence s'était même prononcée assez nettement à cet égard, à la suite de longs entretiens qu'Elle avait eus avec un des chefs les plus estimés de l'estimable école programmiste.

Pour moi, cependant, j'ai toujours pensé qu'il y avait plus de méchanceté bête, de vulgaire ambition et de basse rancune chez plusieurs de ces gens, que de folie vraie. Mgr Conroy ne les jugeait que superficiellement ; il ne les connaissait pas comme nous. Rien ne ressemble à un maniaque religieux comme un marchand de religion. Ce qui n'empêche pas qu'il ait pu se trouver des fous réels.... parmi les *ultramontés* sincères. Mais le reste, encore une fois, ne se composait que de vulgaires intrigants qui avaient pris la religion pour *programme* politique comme on prend un masque pour conspirer. Pas fous, ceux-là, je vous le garantis.

Pour ce qui est de certains personnages dont on parle, par exemple, il serait fort heureux que quelques-uns de ces personnages fussent détraqués, en effet. Cela ôterait tout caractère scandaleux à leur révolte contre l'Ordinaire et le Métropolitain. Autrement, c'est de l'orgueil et de l'insubordination bien peu compatibles avec la grande sainteté.

La chanson de rigueur sur le libéralisme, au commencement de la lettre de M. Charette, est aussi charmante que peu neuve. Ce petit refrain *obligato* fait toujours bien dans le paysage. Avec cela, on a raison d'un homme tout de suite. — Vous m'attaquez : vous êtes un libéral.—Vous attaquez mon Programme, qui est le *Syllabus* même : vous êtes un hérétique, un schismatique, un gibier de bûcher. On voit que M. Charette s'exerce à la polémique sous la direction de *Logique de bon aloi*. Il a déjà toutes les ruses de guerre de son digne maître. On ne saurait dire que ces gens-là ne crient pas au loup assez souvent.

Je lui ai "jeté de la *boue libérale*." D'abord, je ne jette jamais de boue ; et ensuite je ne suis pas libéral, à moins de l'être sans le savoir, comme l'illustre avocat de Victoria, celui-là même qui pose comme on sait pour le type accompli de l'ultramontain, et qui a été bel et bien, et fort justement, déclaré *catholique libéral* par son évêque tout récemment.

M. Charette trouve le ton de ma première lettre "peu ecclésiastique." L'excellent abbé !

Et le ton de certaines lettres archiépiscopales, l'était-il bien, ecclésiastique ? Lorsqu'un prélat *étranger* se permet de traiter publiquement avec moquerie les paroles du Métropolitain, en les appelant par dérision *des antiennes*, etc., etc ;—il peut bien m'être permis, à moi, de trouver inconvenantes les lettres d'un curé étranger publiées en contradiction avec les volontés de l'évêque diocésain.

Et le ton de M. Charette lui-même, assimilant le conseil des évêques canadiens à une sorte de conciliabule d'évêques schismatiques, insultant grossièrement les autorités religieuses du pays, lui prêtre du pays voisin : ce ton était-il bien ecclésiastique ?

M. Charette demande qu'on lui prouve comme quoi il sert et a déjà servi de paravent. Le cher homme ! Des preuves de cela ! Mais ceux qui vous connaissent, mon bon, n'en ont pas besoin. Vous connaissant bien, ils ne vous ont pas reconnu, et ils ont compris que ce n'était pas vous. C'est tout simple. Si *Logique* vous a pris au sérieux d'abord, c'est qu'il n'était pas de ceux-là. Allez, on sait à quoi s'en tenir sur cela et sur beaucoup d'autres choses. Je persiste à soutenir que vous n'êtes que l'instrument de certain intrigant en soutane trop connu, cette fois comme lorsque vous mettiez, vous jeune prêtre de peu de conséquence, votre nom peu significatif en tête d'une requête contre une institution qui ne nous avait fait que du bien.

A bon entendeur, salut.

Clergyman.

N. B.—M. le curé d'Oswego m'a forcé à rompre la consigne prise à l'assemblée extraordinaire tenue par *Logique*, le *Signataire logique*, *Medicus Doctor*, et moi. Qu'il prenne garde d'amener une reprise générale d'hostilités. Il ferait mieux d'imiter *Logique de bon aloi*, son ami, qui a pris le sage parti de garder "de Conrart le silence prudent."

C.

—

M. le Rédacteur,

M. Charette s'aperçoit un peu tard que par sa citation intempestive de l'exil de saint Jean Chrysostôme, il a lancé un lourd pavé à la tête de ceux qu'il voudrait défendre. Aujourd'hui, il voudrait donner le change, et il m'accuse de comparer Mgr Bourget à Acace de Berée.

A chacun son rôle, M. l'abbé, je me suis borné au récit des faits, évitant soigneusement toute allusion et tout rapprochement ; presque toujours j'ai cité textuellement l'abbé Martin et l'abbé Darras ; tout ce qui est dit d'Acace de Berée est extrait mot pour mot de l'abbé Martin. C'est vous, au contraire, M. Charette, qui avez établi un rapprochement entre les circonstances de l'exil de saint Jean Chrysostôme et les événements actuels.

Historien.

—

21 juillet 1881.

Monsieur le Directeur de La Minerve,

Vous avez publié, en même temps que ma dernière, une nouvelle lettre de M. Alexis Pelletier qui m'a confondu et que je ne puis laisser passer.

Ce bon George, répondant à *Justitia*, qui lui avait cité les décrets relatifs à Laval, déclare qu'il a pour lui "l'*Ancien* et le *Nouveau-Testament* contre lesquels il n'est pas de décret qui tienne."

Ce langage, M. le directeur, est absolument celui qu'ont tenu les hérétiques, surtout depuis Luther. Ils ont invariablement invoqué la Bible contre les décrets de Rome.

Voilà où en sont rendus nos Programmistes. Juste ciel ! Quel châtiment !

Puisque M. Pelletier veut s'en tenir aux livres bibliques, je le renverrai à ces passages du *Nouveau-Testament* où Jésus-Christ ordonne d'obéir à l'Eglise, c'est-à-dire au Saint-Siége, même en matières de discipline. C'est pour cela que l'abstinence du vendredi, l'obligation d'assister à la messe le dimanche, pûres règles disciplinaires, simples affaires de *décret*, obligent sous peine de péché mortel, comme les commandements de Dieu même.

Où est ton petit cathéchisme, pauvre George ?

Clericus.

M. le Dr Ethier et l'assemblée de Mascouche

M. le Directeur de la "Minerve,"

Je vois dans votre édition d'hier, une réponse à ma lettre du 14, signée par M. le Dr Ethier, de l'Epiphanie.

Pour s'être fait attendre aussi longtemps, M. le Docteur donne pour raison qu'en bon conservateur, il n'avait pas lu la *Minerve* depuis un certain temps, spécialement dans un temps d'élection, le lendemain d'une assemblée publique où tout le monde court après les journaux pour avoir des nouvelles. La preuve qu'il n'a pas encore lu ma correspondance c'est qu'il commence par une fausseté évidente : " M. Jeannette, dit-il, vous reproche de n'avoir pas publié les conditions arrêtées entre M. Bourgouin et lui au sujet de leurs candidatures respectives." Où avez-vous trouvé celà ? Je n'ai rien écrit de semblable. Lisez, s'il vous plait, ma correspondance ; cela vous empêchera de faire de ces efforts d'imagination qui vous font tomber dans le ridicule. Le reste de vos affirmations ont la force de celle-ci.

Puisque je vous trouve dans cette galère sans savoir pourquoi, je suis obligé de m'occuper de vous, de répondre à votre charitable correspondance, qui brille par son manque de vérité et sa mauvaise foi.

Il est encore faux qu'il fut convenu entre M. Bourgouin et moi que la paroisse de Mascouche seule devait décider entre lui et moi. Le six courant au soir, à la demande d'amis, je suis allé à Mascouche afin d'arriver avec les amis de M. Bourgouin et les miens à un arrangement pour ne pas diviser la paroisse. La première personne que j'y ai vu a été le Dr Renaud, ami de M. Bourgouin. Voici ce que M. le Dr Renaud m'a proposé et ce que j'ai accepté :

" Que la paroisse de Mascouche, avec les amis de M Bourgouin et les miens des autres paroisses, choisiraient lequel de nous deux resterait sur les rangs comme concurrent de M. Leblanc ; M. Bourgouin ou moi devant se retirer en faveur de celui qui aurait le plus de partisans."

Qu'on le nie si on peut.

" D'ailleurs, dites-vous, qui ne dit mot, consent." Quelle force de raisonnement !

Je propose une chose, le président de l'assemblée s'y oppose, prétendant que je veux isoler M. Bourgouin. J'insiste. On fait le contraire de ce que je demande, et je consens parce que je ne fais pas de suite un protet ?

En vérité, Docteur, c'est trop fort : pour trouver du ridicule chez les autres, vous devriez vous en exempter vous-même.

Pour prouver que j'ai manqué à ma parole donnée vous ne montrez que le dessus des cartes, vous donnant bien garde de mettre devant le public tous les petits moyens employés secrètement pour se "débarrasser de Jeannotte."

Quelle a été votre première assemblée de délégués ? De quelle manière avait-ils été nommés ? A l'Epiphanie et à Saint-Roch par les paroisses, mais dans les sept autres paroisses du comté par des lettres privées signées par des personnes bien intentionnées peut-être et adressées à des amis sur qui on croyait pouvoir compter pour choisir son homme. Le vendredi précédent, le choix des délégués, M. Hurteau que je rencontrais à Montréal m'informait que les delégués seraient choisis le dimanche suivant à la porte des différentes églises, après la grande messe, par les paroissiens eux-mêmes formés en assemblée, et m'invitait de plus à me rendre le lundi suivant à l'Epiphanie pour me trouver à la réunion des délégués. Je me suis rendu à l'invitation de M. Hurteau.

J'ai demandé à ce dernier que j'ai rencontré à l'hôtel Richard : " S'il m'avait invité et prié même de venir à l'Epiphanie afin que je fusse témoin du petit *tour* qu'on croyait m'avoir joué.

Je n'ai pas voulu me soumettre à cette assemblée de délégués composée d'honnêtes gens. Sans doute ; mais qui ne pouvait être l'expression de leur paroisse puisqu'ils avaient été choisis non par les électeurs de leurs paroisses respectives, mais par quelques amis de l'Assomption. Aussi quelques-uns de ces délégués avaient refusé de se rendre à cet appel.

Quelques jours après on a fait nommer des délégués par les paroisses d'une manière regulière.

Qu'est-il arrivé à leur réunion ? ils n'ont pu s'entendre et se sont séparés sans avoir rien fait. Finalement on a essayé de les assembler de nouveau, et sur les neuf paroisses quatre n'ont pas voulu envoyer de représentant. Un seul de Mascouche y est allé, et là on a cru choisir M. Leblanc.

Le lendemain on voyait dans les journaux de la ville que M. Leblanc avait été choisi à l'unanimité par les délégués du comté comme le candidat conservateur.

Cependant le délégué de Mascouche n'avait pas voulu accepter ce choix. Les journaux annonçaient qu'il y aurait une assemblée à Mascouche pour ratifier ce choix.

"M. Hurteau que je vois encore en ville m'informe que l'assemblée sera annoncée à toutes les portes d'église le dimanche suivant après la grande messe.

La chose a-t-elle été faite ? Non. Pourquoi ? M. le docteur peut le dire.

En quoi ai-je manqué à ma parole jusqu'ici ? N'a-t-on pas par tous les moyens cherché à me décourager et à me jouer. Voyant qu'on ne le pouvait il a fallu faire les choses convenablement. J'ai vu un grand nombre de mes amis du comté et je les ai informés de ce qu'on avait décidé à Montréal. Tous m'ont dit : " Ce n'est pas " à la ville qu'on fait nos candidats. Jeannotte, vos engagements ne nous lient pas, " et si vous êtes un homme d'honneur vous " serez à l'assemblée et nous vous voulons " pour notre candidat et pas d'autre, et " vous ne pouvez pas nous empêcher de " vous avoir pour notre homme."

Que n'a-t-on pas fait à l'assemblée de Mascouche. Le président ne voulait pas que je parle, que je fasse aucune proposition, que même, je fasse mis au nombre des candidats Il n'a pas voulu faire de division entre les amis de M. Leblanc et les miens. La question était décidée d'avance ; M le président se prononça en faveur de M. Leblanc et critiqua ma conduite, etc.

Mes amis et toute la paroisse de Mascouche protestèrent contre un déni de justice aussi flagrant qu'injurieux et me demandèrent à grands cris de continuer à agir comme un homme d'honneur et de continuer la lutte jusqu'au bout.

En quoi encore ai-je manqué à ma parole ? M'a-t-on mis en demeure de la tenir ? Non, jamais. Toujours le mot d'ordre " Débarrassons-nous de Jeannotte et ça ira bien."

Je me suis servi d'une expression burlesque, dites-vous, insinuant que les représentants du comté de l'Assomption n'avaient pas été des hommes compétents parce qu'on n'allait pas les chercher à la ville. Cette assertion ne peut venir que d'un cerveau un peu trop échauffé par suite du trouble que vous vous êtes donné pour le succès de votre candidat.

Les électeurs de la paroisse de Mascouche sentent plus que jamais l'injustice qu'on veut leur faire. On a besoin d'eux pour gagner l'élection, mais on ne veut pas d'eux lorsqu'ils disent : A notre tour maintenant ; nous voulons avoir notre candidat. Vous, citoyens de l'Epiphanie, ne devez pas viser au monopole des honneurs. Avez-vous un homme supérieur aux nôtres ? Si non, pourquoi cherchez-vous à imposer un homme du commun des mortels.

L'an dernier vous combattiez l'adversaire de M. Marion, parce que, disiez-vous, il ne parlait pas suffisamment en public. Cette année, l'homme que vous voulez nous faire accepter parle encore moins, et c'est pour Ottawa. Comment avez-vous pu modifier vos principes en si peu de temps ?

J'ai fait preuve d'insubordination et de mauvaise foi en disant aux citoyens de ma paroisse : "C'est à votre tour d'avoir l'honneur d'un député parmi vous."

Il vous va mal, docteur, d'insulter toute une paroisse qui, sous le rapport de l'intelligence, de l'honorabilité, et de la respectabilité, ne le cède en rien aux autres paroisses du comté. Le zèle vous pousse trop loin. Pourquoi dire que ces respectables citoyens se sont laissés tromper par moi ? Ne les trompe pas qui veut. Vous avez essayé vous-même, avez-vous réussi ! La fin de votre aimable correspondance est admirable. Après avoir insulté toute la paroisse de Mascouche, vous ajoutez : "Oui, les électeurs de Mascouche auraient sous cette circonstance fourni une fois de plus au comté l'occasion d'admirer la fermeté de leurs convictions politiques et leur esprit d'union."

Comment, en supportant un candidat en dehors de leur paroisse ; mais lorsqu'ils veulent un candidat de leur paroisse, cette belle fermeté et ces convictions que vous admirez tant chez eux disparaissent à vos yeux.

Oui, cher docteur, lorsqu'ils demandent un acte de justice cet esprit d'union que vous vantez tant devient un obstacle à vos projets, et de là votre colère et vos amabilités.

M. le Docteur tout enthousiasmé de son candidat n'ose pas cependant nier que M. Leblanc n'a de majorité que dans deux paroisses sur neuf. Je serais curieux de connaitre les majorités de votre candidat dans d'autres paroisses que l'Epiphanie et Saint-Roch.

Ce que je crains le plus, Docteur, ce sont vos menaces " Vous vous en rappellerez " dites-vous.

Ah ! de grâce, cher Docteur, ne troublez pas mon sommeil, ne me faites pas perdre mes cheveux. Pensez un peu à votre public.

Votre très humble serviteur,

H. Jeannotte.

Montréal, 21 juillet 1881.

NAISSANCE

—En cette ville, le 22 courant, madame J. C. Beauchamp, une fille.

DÉCES

En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 15 jours, Marie-Marguerite-Irène, enfant de I. A. Beauvais, Ecr.

ON DEMANDE un bon boulanger. S'adresser à LEON LAMARCHE, Saint-Henri de Mascouche. 258 s

AVIS aux hommes d'affaires et administrateurs de journaux. — Or a besoin d'un homme énergique et actif pour aider à la publication d'un journal populaire français de première classe et indépendant. Un capital peu considérable est nécessaire. Succès garanti.
Adresser, avec références et qualifications, boîte 265, Bureau de Poste, Montréal. 260 t

Traverse de Montreal a l'Ile Sainte-Helene

LE BATEAU A VAPEUR "FILGATE"
Traverse tous les jours de Montréal (partant du quai au pied de la Place Jacques-Cartier) à l'Ile Sainte-Hélène. Départ de Montréal toutes les demi-heures et de l'Ile toutes les heures. Premier voyage de Montréal à 9.30 hrs A. M. et dernier voyage de l'Ile à 7 hrs P. M. Passage, aller et retour, 5 cts. 261

Cinquième Excursion Annuelle
DU "CANARD"
A
QUEBEC

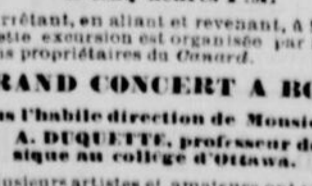

Par le vapeur "CANADA"
SAMEDI, 6 AOUT
A cinq heures P.M.
Arrêtant, en allant et revenant, à Sorel. Cette excursion est organisée par les anciens propriétaires du *Canard*.
GRAND CONCERT A BORD
Sous l'habile direction de Monsieur J. A. DUQUETTE, professeur de musique au collége d'Ottawa.
Plusieurs artistes et amateurs ont promis leur concours. Deux orchestres ont été engagés.
Les organisateurs s'efforceront, par tous les moyens possibles, de rendre le voyage agréable.
La table ne laissera rien à désirer.
Aucun jeu de hasard ne sera permis à bord.
Le nombre des billets a été limité à 600 par la compagnie du Richelieu.
Prix du Passage, aller et retour } ... $1.50
PEPAS : 40 cts.
Le plan des cabines est déposé au bureau de *La Minerve*, où l'on peut les retenir, ainsi que les billets de passage.
Le *Canada* quittera Montréal à cinq heures p.m. et Sorel à huit heures. De retour, il quittera Québec dimanche soir, à quatre heures, arrivant à Montréal lundi matin.

MAISON NOTRE-DAME
E. MATHIEU & FRERE
Epiceries, Vins, Liqueurs.
CIGARES DE LA HAVANE, ETC.
Vin de Messe, une specialité
77—RUE NOTRE-DAME—77
MONTRÉAL
En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet et de premier choix, à des prix uniformes et modérés.
Vos obéissants serviteurs.
214 tm E. MATHIEU & FRÈRE

TORDEUSE ! TORDEUSE ! TORDEUSE !
La meilleure place pour acheter une tordeuse neuve est à la Compagnie des Tordeuses Canadiennes. C'est aussi la l'endroit le plus propice pour y faire faire le réparage des machines à tordre. Tout est de la meilleure qualité et les prix sont raisonnables. La Compagnie des Tordeuses Canadiennes se trouve au No 31, rue Bonaventure, Montréal. — J. KIMBALL, Gérant.
N. B.—Les cultivateurs devraient s'adresser à cet établissement pour acheter ou faire réparer leurs tordeuses. 257 a A C

IL EST TEMPS
ENCORE
Nous aimons à constater que nos avis, annonçant de fortes réductions sur les prix des marchandises du printemps, nous ont valu grand nombre de visites et de ventes. Nos départements sont cependant encore assez bien assortis pour pouvoir faire face à toutes les exigences. Hâtez vous, pendant qu'il en est temps encore, de profiter des avantages spéciaux que nous offrons cette saison.
Monsieur Horace Boisseau est sur le point de compléter sur les marchés d'Europe nos achats de marchandises d'automne, et nous sommes assurés d'avance que le choix complet que nous aurons à présenter à notre nombreuse clientèle aura un plein succès. Un avis ultérieur préviendra de l'arrivée de nos articles.
NOS CHAPEAUX POUR DAMES
pour lesquels il nous a été décerné la plus haute récompense à l'exposition de 1880, obtiennent toujours un légitime succès ; les commandes sont très fortes dans ce département, le plus important de Montréal.
BOISSEAU FRERES
235 et 237
Rue Saint Laurent

LE MAGASIN SANS RIVAL
EST SANS CONTREDIT LE
MONTREAL CLOTHING HOUSE
Qui, par son BON MARCHÉ et la valeur de ses marchandises, a déjà acquis une renommée qui fait honneur à tout commerçant qui désire se faire une clientèle choisie et respectable. Aussi le propriétaire fait-il tout en son pouvoir pour satisfaire le public qui veut bien le patroniser.
Cet établissement n'étant ouvert au public que depuis le premier de Mai dernier, peut cependant s'énorgueillir de pouvoir se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de Montréal, dans la ligne de marchand-tailleur.
☞ Nous conseillons au public d'aller faire une visite au
MONTREAL CLOTHING HOUSE
246
RUE SAINT JOSEPH
MONTRÉAL
14 juillet 1881 252 —

L'ARGENT
MOYEN DE L'ECONOMISER
ACHETEZ VOS
ROBES,
CHAPEAUX,
MANTEAUX,
LINGERIE,
BAS, etc.,
CHEZ
LIGGET & HAMILTON
47 et 49
Rue Saint Joseph

ALLEZ CHEZ
J. G. KENNEDY & CIE
Et visitez leur assortiment de vêtements pour hommes faits, jeunes gens et enfants.
TOUS LEURS HABILLEMENTS
sont faits des étoffes les plus nouvelles et des meilleures qualités. La confection est garantie et en achetant à ce magasin, vous épargnerez un tiers des prix ordinaires.
HABILLEMENTS D'ÉTÉ
MM. Kennedy & Cie sont ceux qui tiennent l'assortiment le plus complet d'habillements d'été de cette ville pour hommes et enfants. Les prix modiques qu'ils demandent défient toute compétition au Canada.
HABITS DE TOILETTE
Vous pouvez vous procurer chez J. G. Kennedy & Cie des habits de toilette confectionnés avec autant de goût que ceux pour lesquels vous auriez donné une commande spéciale et ce à des prix plus modiques que partout ailleurs.
HABILLEMENTS D'ENFANTS
Nous conseillons à ceux qui veulent des habillements pour leurs enfants de s'épargner des recherches inutiles et de fausses représentations en allant de suite à l'endroit où l'on trouve le meilleur assortiment ; cet endroit, c'est au magasin de J. G. Kennedy & Cie, où l'on peut faire le meilleur choix.
J. G. KENNEDY & Cie

POUR VOS
CHAPEAUX
MOUS ET DURS, EN FEUTRE,
Confectionnés de manière à fournir un un long usage,
Allez chez Cowan.
Chapeaux flexibles, doublure ajoutée, ayant l'apparence du feutre dur ou mou, s'adaptant à toutes les têtes. M. Cowan a 70 sortes de chapeaux sorties des meilleures manufactures étrangères, et celles qui sont le plus avantageusement connues. Parmi les différents genres, nous devons mentionner particulièrement le "Pull Over," le meilleur chapeau que vous puissiez trouver dans la ville.
R. W. COWAN & Co
CHAPELIERS ET MARCHANDS DE FOURRURES
Coin des rues Notre-Dame et Saint Pierre

Aux Manufacturiers de Chaussures
MACHINES A VENDRE
15 machines à coudre [mues par le pied] ; 1 machine Mackay do ; 1 machine pour corroyer le cuir ; 1 machine pour fendre le cuir, 1 machine pour dépouiller le cuir, 1 machine pour tailler les semelles, etc.
Aussi patrons, *dies*, formes et tout le matériel nécessaire pour une fabrique de chaussures. On obtiendra tous les renseignements en s'adressant à
La Succession CHAS McGAURAN, 25, rue Bleury.
240 d

A VENDRE
Un emplacement situé dans le village de Sainte-Martine, voisin d'une boutique de voiturier, d'une forge avec l'outillage, possédant une nombreuse clientèle ; maison presque neuve, écurie, remise, etc., etc., à des conditions très faciles. S'adresser au propriétaire, village Sainte-Martine, sur la rivière Chateauguay, même comté.
260 tm ALEXANDRE CHARTRAND

TERRE A VENDRE
Cette magnifique ferme autrefois la propriété de Mgr Vinet, actuellement celle de l'évêché de Montréal, située à Saint-Martin, sur le chemin du bord de l'eau, entre le Pont Viau et le "Moulin du Crochet," est offerte en vente. Elle mesure 6 arpents de front sur 40 de profondeur ; 30 arpents sont couverts de bois, il y a un verger de 500 pommiers dont plusieurs déjà portent fruits.
Pour les conditions de vente s'adresser au bureau des affaires de l'Evêché, à l'Evêché.
Montréal, 18 Juillet 1881. 257 un

A VENDRE
La magnifique résidence en pierre de taille, No 71, rue Dubord, autrefois la propriété de J. F. Sincennes, écr. Grandeur du lot 57 x 149.
Conditions libérales.
S'adresser au bureau de la Succession Masson, 3 rue Saint Jacques.
5 janvier.—1

A VENDRE
En conséquence de la mort de son mari, Madame Veuve Louis Cabana, de Verchères offre en vente son hôtel, bien meublé et connu du public sous le nom d'HOTEL CABANA. Le bâtiment est neuf et offre tout le confort désirable. L'acquéreur pourra conserver pendant longtemps une grande partie du prix de la vente. Pour plus amples informations s'adresser à
MADAME CABANA,
Ou à AIMÉ GEOFFRION, N. P., Verchères
21 Juillet 1881.—258 us

A VENDRE
Un moulin à farine et à carder, avec un bon pouvoir d'eau, situé à Saint-François, Isle Jésus. S'adresser à
GEO. BIGAOUETTE.
Moulin du Crochet, Pont Viau, Isle Jésus
7 juin

VENTE PAR ENCAN DE
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
Dans les premiers jour de Septembre nous offrirons en vente plusieurs propriétés de valeur : Magasins, Logements et emplacements pour manufactures, tous des paiements sûrs.
SHAW & GOWDEY, Encanteurs-Généraux, 235, rue Saint Jacques.
158

AUX COMPAGNIES DE
Chemins de Fer et de Bateaux a Vapeur
BUREAUX A LOUER
Les vastes bureaux sur la Place Jacques-Cartier, occupés par la compagnie du Grand Tronc durant les six dernières années, avec l'usage des améliorations considérables faites aux bâtiments par les locataires actuels. Ces améliorations, dont les propriétaires sont devenus possesseurs par suite d'un arrangement spécial avec la compagnie, lui ont coûté au-delà de *dix-sept* mille dollars, elles se composent d'un système très ingénieux de *coffres-forts doubles* adapté à chaque étage, d'un appareil de chauffage à eau chaude, neuf et du modèle le plus parfait, ainsi que de la garniture complète pour l'éclairage au gaz.
La seule raison alléguée par les autorités du chemin de fer le Grand-Tronc pour quitter ses bureaux actuels est que la compagnie doit, au printemps, installer son personnel dans les nouveaux bureaux qu'elle a fait construire à la Pointe Saint-Charles.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
A. PRÉVOST & Cie.

Magasin et Logement
A LOUER A BON MARCHE
Ce magasin, situé au No 365, rue Saint Laurent, aura 2 4x29 pieds et sera rendu tout à neuf, avec deux vitreaux bien finis.
S'adresser à N. QUINTAL, No 478, rue Saint Paul.
151

MOULINS A SCIER et à BLANCHIR, coin des rues Visitation et Ontario, à vendre ou à louer aux meilleures conditions possibles ; l'étage supérieur sert comme manufacture de boîtes, avec un engin de première classe et des bouilloires d'une puissance de 45 chevaux.
S'ils ne sont pas vendus, un bail à long terme sera accordé.
N. QUINTAL, 78, rue Saint Paul.

Bureaux a Louer
A l'étage immédiatement au-dessus des bureaux de la Compagnie d'Assurance des Citoyens. On trouvera à louer plusieurs chambres, avec caisse de sûreté et chauffées à la vapeur. Ces appartements ont vue sur la rue. (3)

A LOUER
Avec ou sans le pouvoir à vapeur la grand bâtiment actuellement occupé par l'*Evening Star* et qui est adjacent au "St Lawrence Hall" sur la rue Craig. Comme site et comme commodité il ne peut être surpassé. Ce bâtiment est borné par les rues Craig, St Georges et des Fortifications et peut servir comme bureau d'impression ou comme manufacture. Sa longueur sur les rues Craig, St. Georges et des Fortifications, est de 90 pieds sur une largeur de 50 pieds. Il a deux étages de haut et est bien éclairé. Sur les rues Craig et St. Georges, il a une longueur de 60 pieds sur 28 avec quatre étages. Il sera loué en tout ou en partie avec possession le 1er Mai.
Pour plus amples informations, s'adresser à
H. HOGAN, St. Lawrence Hall

Manufacture de Cierges de A. F. Collette
Saint-Luc, près de Saint-Jean
Depuis plusieurs années, cette manufacture est avantageusement connue du commerce et du clergé. M. Collette se fait un devoir de se soumettre aux ordonnances de NN. SS. les évêques, en ne mettant en vente que des cierges tels qu'exigés par l'Ordinaire. M. Collette est un apiculteur distingué et propriétaire d'un immense rucher, comprenant audelà de 800 ruches. Cet homme industrieux et intelligent a réussi d'une manière admirable dans cette spécialité et les jurés des expositions de 1871-72 lui ont rendu un hommage bien mérité en lui décernant trois premiers prix.
Pour plus amples détails, s'adresser à A. F. COLLETTE & Cie, Saint-Luc, comté de Saint-Jean.
180 aa

MANUFACTURE CANADIENNE
DE
PAPIER A
TAPISSERIE
WATSON & McARTHUR
Manufacturiers de
TAPISSERIES
De toutes qualités. Papier uni et satin vert pour chassis.
Echantillons envoyés sur demande. Vente au commerce seulement.
Nos 86 et 88, RUE DES SŒURS GRISES
MONTREAL
4 mai. 197 tm

S MEYERS
M. MEYERS continuera à tenir son magasin, No 225, rue McGill, et aura toujours en mains un riche assortiment de montres en or pour dames, de $10 à $25 — $10 à $20 : Montres Waltham, $15 à $20, bagues avec diamants, chaines, $15 et au-dessus.
198

ELEGRAPHIE

(*Service spécial de* LA MINERVE)

CANADA

Les Canadiens à Wimbledon

onto, 24—Une dépêche de Wimble- n *Telegram*, reçue samedi, mande ce it:

a princesse de Galles a distribué au- hui les prix remportés au concours de bledon. Les volontaires canadiens ont en tout $250

colonel Gibson et le capitaine Curran é conviés à un dîner chez le Lord- ce soir. On parle d'un concours en- Canadiens et six autres volontaires s parmi ceux qui ont pris part au urs pour le prix « Elcho shield." Si nadiens sortent victorieux de ce con- cette victoire surpassera celle qu'ils mportée en gagnant la coupe « Kola-

Maladie

lifax, 24—Le célèbre rameur Warren est indisposé et les médecins lui ont é dû se reposer pendant un an.

Traversée rapide

e steamer *Alpha*, de la ligne Cunard, rivé de la Jamaïque, en passant par ermudes, samedi matin, ayant fait la sée des Bermudes à Halifax en soix- t huit heures t la traversée la plus rapide qui ait été faite.

Les ouvriers de bord

ébec, 24—Samedi, les ouvriers de bord lébré l'anniversaire de la fondation r société. Il n'y a pas eu de proces- ette année.

Visiteurs

ord Elphinstone, sir John McNeil, sir r Langevin, et sir Wm Ritchie, juge ef de la cour suprême, sont arrivés en ville, samedi matin, par le convoi du in de fer Intercolonial.

Tentative de suicide

onto, 24—Samedi, une femme du e Mary Walley, qui avait été arrêtée police, a tentée de se suicider dans lule.

Assaut

vant-hier, deux mes-ieurs qui pas- t sur la rue Bathurst, en compagnie eux dames, ont été attaqués par plu- vauriens. L'un d'eux, M. Hampton, blessé grièvement. La police est ar- sur les lieux au moment où les au- de cet assaut brutal prenaient la

Gazette officielle

tawa, 24—M. W. J. Hunt a été nommé ier de douane à Sherbrooke.

Cas d'insolation

hatham, Ont, 24—Un peintre du nom Orton a été frappé d'insolation en arri- en cette ville jeudi, et est mort dans rnée. On ne sait d'où il vient et le de police a écrit à différents endroits avoir des renseignements sur son te, mais il n'a pas encore reçu de ré- satisfaisante.

Naufrage

t Cove, C. B., 24—Jeudi soir, un na- dont on ne connait pas le nom, a été à la côte près de la Grosse Ile. On qu'il est perdu sans ressources.

Diphtérie

awa, 24—Il y a plusieurs cas de diph- dans le township de Thorne. Un ha- t de la localité a perdu trois de ses ts dans l'espace de quelques jours.

Mine de fer

M. Horne de Perth et M. Thomson de urst ont vendu des terrains miniers $50,000 à une compagnie américaine.

Décès

Le Dr George McCrae, autrefois de e ville, est décédé à Renfrew vendredi ier.

Statistiques

Du 1er janvier au 30 juin il y a eu 275 sances, 116 mariages et 418 décès en e ville.

Retraite

La retraite des membres du clergé de diocèse est terminée.

Contrat

Le capitaine Murphy, autrefois de la Union Fowarding Co " a passé un con- avec les marchands de bois de La udière pour remorquer tous leurs trains bois à l'avenir pendant huit ans.

Sir Charles Tupper

Saint-Jean, N.B., 24—Sir Charles Tupper arrivé à Sussex samedi après-midi. Le aire et une foule considérable de citoyens t allés à sa rencontre.

Sir Charles Tupper est arrivé en cette le à sept heures et demie du soir et a été u avec enthousiasme. On a dételé les evaux de sa voiture qu'on a traînée en- ite jusqu'à l'hôtel Royal, où sir Charles, Leonard Tilley, l'honorable M. Boyd et sieurs autres orateurs ont adressé la pa- e à la foule.

Bassin de radoub

Halifax, 24—On espère que la construc- on du bassin de radoub sera commencé ns le cours du mois prochain. Le gou- rnement impérial est disposé à encoura- r cette entreprise.

ETATS-UNIS

Tempête

Hartford, Conn., 24— Une tempête de rêle, la plus violente qui se soit fait sen- r depuis le 2 juillet 1828, s'est abattue sur tte ville jeudi dernier.

La chaleur avait été accablante pendant oute la journée et dans l'après-midi le ciel s'est couvert d'épais nuages. La tempête s'est déchainée vers deux heures. Les car- reaux des fenêtres d'un grand nombre de aisons ont été mis en pièces, et la récolte u tabac est perdue presque complètement ussi que celle du maïs. Des arbres frui- iers ont été déracinés en plusieurs en- roits et les dégâts sont considérables. es grêlons étaient si gros que des oiseaux nt été tués. Dans les champs les ani- aux, piqués par la grêle, fuyaient de tous ôtés pour chercher un abri.

Courses en yachts

New-York, 24—Le « New-York Club " a accepté les conditions du club de la Baie de Quinte pour la course dont l'enjeu est la coupe des Etats-Unis et a consenti à ce qu'un seul yacht américain lutte contre le yacht du Canada dans les trois courses.

Le club de New-York n'a pas reçu de nouvelles du club de la Baie de Quinte depuis le 30 juin.

Fléau

Des Moines, Iowa, 24—Un insecte, ressemblant à l'*army worm* cause de grands ravages dans ce district Les moissons ont été endommagées, surtout dans le comté de Marshall.

Moissons endommagées

Phillips, Me, 24—Mercredi soir une tempête de grêle a endommagé les moissons considérablement dans les environs de cette ville. Il est tombé des grêlons d'une grosseur énorme et on voyait les animaux effrayés s'enfuir dans les bois pour se mettre à l'abri.

Canal Erié

Rochester, 24—Samedi matin, une des écluses du canal Erié s'est brisée. L'accident a dû être réparé hier.

Ajournement

Albany, 24—Avant hier la législature s'est ajournée *sine die*.

Le président des Etats-Unis

Washington, 24—Samedi matin le président n'était pas aussi bien qu'à l'ordinaire et souffrait de la fièvre, mais les médecins ne sont nullement alarmés. Le malade a été attaqué par un frisson qui a duré une dizaine de minutes et qui l'a affaibli. La blessure n'offre aucun mauvais symptôme bien que l'écoulement du pus soit moins considérable que ces jours derniers. Tous les médecins s'accordent à dire que ce malaise sera suivi d'un mieux sensible. Le président dit qu'il n'est pas plus mal qu'à l'ordinaire et cela encourage les médecins qui ne croient pas que ce changement aura des conséquences graves.

New-York, 24—La nouvelle que le président s'en allait mourant a causé une vive sensation à la Bourse, bien que cette rumeur ait été démentie.

12 hrs p.m.—Le président repose à cette heure. Les médecins ont pratiqué une incision pour faciliter l'écoulement du pus et le Dr Reyburn dit que cette opération a écarté tout danger.

EUROPE

Censure

Londres, 24—Voici la proposition que sir Michael Hicks-Beach va soumettre demain à la Chambre des Communes :

« Cette Chambre est d'avis que la ligne de conduite adoptée par le gouvernement pour réprimer les troubles dans le Transvaal a été la cause de la mort de plusieurs personnes et compromet les intérêts des possessions de Sa Majesté dans l'Afrique Méridionale et viole en même temps les obligations que le gouvernement a contractées envers les colons européens et les habitants du Transvaal."

M. Rathbone, libéral, soumettra la proposition suivante sous forme d'amendement :

« Cette Chambre, considérant que la continuation de la guerre dans le Transvaal n'aurait pas contribué à relever l'honneur du drapeau anglais, approuve les mesures que le gouvernement a prises pour régler cette quesrion à l'amiable et est convaincu que les droits des résidents européens et de la population indigène ne seront pas lésés.'

Ecrits séditieux

Londres, 24—Le *Standard* publie plusieurs extraits des journaux *United Irishman, Sunday Democrat, Irish World* et *Irish American* qui approuvent les complots tramés contre le gouvernement anglais. L'article en question est intitulé : « La science de la dynamite " et débute par les expressions suivantes :

« Quelque soit l'opinion du gouvernement américain à ce sujet les chefs de la ligue d'Irlande se considèrent en guerre ouverte avec l'Angleterre."

Naufrages

—On croit que huit bateaux montés par des pêcheurs des Iles Shetland ont péri pendant la tempête de jeudi.

L'incendie de Bordeaux

Paris, 24—Les pertes causées par l'incendie de Bordeaux sont évaluées à deux ou trois millions de francs.

La sécheresse en France

—La chaleur est diminuée, mais la disette d'eau continue à Paris, à Bordeaux et à Lyon.

Découverte importante

Londres, 24—Hier, à Liverpool, on a trouvé à bord d'un steamer de la ligne Cunard, une quantité de barils remplis de dynamite et plusieurs appareils pour faire sauter des mines. Cette découverte a causé une vive sensation.

NOUVELLES CANADIENNES

Lévis

—Le R. P. Lacasse est parti vendredi matin par l'Intercolonial pour le cap Saint-Ignace. Il doit être accompagné du Dr Fortin, et de l'honorable M. Flynn.

—Avant-hier soir Auguste Corneau, âgé de 28 ans, est tombé en bas de la goëlette du Capt. Jacques Mercier, fils, attachée au quai Renaud, et s'est noyé. La nuit était sombre, et il fut impossible de le secourir.

—M. Sewell, de Lévis, est revenu de son voyage d'Europe, qu'il avait entrepris dans le but de trouver le moyen de réaliser son projet de navigation en hiver dans le golfe et sur le fleuve Saint-Laurent. Il s'est adressé à des capitalistes français qui lui ont promis un tiers des subsides qu'il lui fallait, et en s'adressant aux capitalistes anglais pour en obtenir la balance, on lui a objecté que les anglais ne placeraient aucun fonds dans la construction de vaisseaux qui devront être commandés par des étrangers. Une autre objection c'est qu'il serait presqu'impossible de les construire en France, vu que les matériaux qu'il faudrait y transporter de Londres coûteraient £13,000. M. Sewell a néanmoins confiance dans son projet et peut en faire un engin d'élection dans la prochaine lutte électorale.

—George Huppé, charpentier, rue Commerciale, s'est fracturé la hanche en tombant dans la cale-sèche du chantier Russell. Il est sous les soins du Dr Lacerte.

—Le corps du jeune A. Dion, de cette ville, qui s'est noyé ces jours derniers au quai Saint-André a été trouvé vendredi près du ponton de la compagnie du Richelieu. Le corps a été transporté à la morgue où a eu lieu une enquête. Le verdict a été : « noyé accidentellement." Son père a fait transporter le corps chez lui, rue Commerciale, en cette ville. Les funérailles ont eu lieu samedi.—(*Quotidien.*)

Québec

—La retraite des dames religieuses du monastère des Ursulines est commencée. Le prédicateur est l'éloquent Père Beaudevin de l'ordre des Jésuites.

—Les convois sur le chemin du Lac Saint Jean sont remplis de voyageurs ou comblés de marchandises. A présent, les convois quittent la gare du Palais, tous les jours à 6 hrs p.m., pour revenir le lendemain matin à 6 hrs a.m. Il est à espérer que l'administration placera un convoi qui accomplira le trajet durant le jour afin de donner aux touristes l'avantage de visiter divers endroits, le long de la ligne, où de magnifiques panoramas se déroulent à la vue.

Anticosti

—M. J. W. Gregory a rapporté que le département de la marine a envoyé le *Napoléon III* avec un lot de bouées rouges pour être placées à *Health Point*, Anticosti, afin de faciliter aux steamers de la malle et autres l'accès de *Health Point*, où se trouve le télégraphe des signaux. Le port de *Health Point* est excellent.

Une bouée rouge et une noire seront aussi placées à l'extrémité ouest de l'île Hore, afin d'indiquer l'entrée du canal.

—*Quotidien.*

Ile aux Coudres

—M. Boniface Dufour, marchand de l'Ile aux Coudres s'est noyé vendredi matin en tombant de la goelette « Marie Eléonore " capitaine Harvey. Le corps n'a pas été retrouvé. M. Dufour lorsqu'il est tombé à l'eau avait sur lui $500. Personne ne l'a vu tomber.

Sainte-Anne de la Pocatière

—M. l'abbé Emile Dionne, du collège Sainte-Anne, a été nommé vicaire à Saint-Jean Deschaillons, et M. l'abbé Dechênes retournera au collège de Sainte-Anne.

Tamachiche

Les travaux de l'aqueduc, actuellement en construction, avancent rapidement. La pose des tuyaux est terminée jusqu'au village, et tout indique que cet aqueduc fournira l'eau aux abonnés vers la fin de la semaine prochaine.

Saint-Jean

—M. Joseph Delagrave, avocat de cette ville, est décédé mercredi soir à l'âge de 67 ans. Le défunt fut frappé de paralysie il y a près de trois ans et force lui fut de renoncer à regret à l'exercice de sa profession.

M. Delagrave fut reçu avocat à Québec le 6 avril 1841 et vint se fixer ici en 1842. Les soins particuliers qu'il apportait aux affaires qu'on lui confiait ne tardèrent pas à lui créer une forte clientèle et sa haute intégrité lui assura l'entière confiance de la population.

M. Delagrave fut maire de Saint-Jean à dater de février 1854 jusqu'en janvier 1853 et de janvier 1859 à janvier 1860. A partir de cette époque, malgré les sollicitations pressantes et réitérées de ses concitoyens il déclina tout honneur civique pour consacrer son temps exclusivement à sa profession.

Il est mort célibataire.

Pendant sa carrière il se fit constamment un plaisir de distribuer largement parmi les déshérités de la fortune les bienfaits dont il eut pu combler une famille. Jamais il ne refusa son concours à une bonne œuvre et la charité faisait partie de ses habitudes.

Le Barreau de ce district perd en lui un membre dévoué et son doyen et notre ville un de ses plus dignes citoyens.

M. Delagrave était le frère de feu Cyrille Delagrave, écr., Conseil de la Reine et Recorder de le cité de Québec.

Les funérailles ont eu lieu samedi à l'église paroissiale en présence d'une foule considérable qui voulait témoigner une dernière fois de l'estime qu'ils avaient pour son caractère et sa position professionnelle.

Les Canadiens des Etats-Unis

(Du *Travailleur*)

Worcester, Mass.

—Mgr. Moreau était à Worcester, mardi le 19 courant. Mgr. Laflèche était ici le 18 au soir, il a prêché au salut. L'église était remplie. Il a promis un vicaire au dévoué curé des Canadiens de Worcester.

Hudson, Mass.

—Résultat des élections de la société Saint-Jean-Baptiste de Hudson, qui ont eu lieu le 6 courant :

Messire l'abbé McKenna, curé de Hudson, est président honoraire et chapelain.

Comité de Régie—Narcisse Lacroix, président ; Flavien Morel, vice-président ; Pierre Courtemanche, secrétaire-archiviste ; Alphonse Cabana, secrétaire-correspondant ; Adélard Dufresne, secrétaire-financier ; Thomas Lacroix, asst. secr.-financier ; François Lafrance, trésorier ; Etienne Monet, commissaire-ordonnateur ; Pierre Poliquin, assistant com.-ord.

Comité d'enquête :— Michel Balthasar, François Balthasar, Aimé Brodeur.

Spencer, Mass.

—Mercredi, le 13, Mgr. Moreau arrivait à Spencer, sans avoir été annoncé. Le matin seulement M. le curé Beavan parla de cette visite à quelques paroissiens et il alla à Worcester au devant de l'évêque avec M. l'abbé Cormier en visite chez des parents à Spencer. Quand Mgr. arriva à la gare de Spencer, un carosse traîné par quatre chevaux blancs l'attendait. Une foule considérable était aux alentours de la gare.

Vers 6 heures et demie p. m., Madame J. Buteau, toujours dévouée et se rappelant qu'elle appartenait autrefois au diocèse de Saint-Hyacinthe, organisa les enfants de Marie en procession et elles se rendirent à l'église et firent demander Monseigneur. Elles lui présentèrent une belle adresse et un bouquet et demandèrent sa bénédiction. Mgr. fut très-sensible à cette délicate attention. Mgr. visita East Brookfield, où demeure un de ses frères, et partit pour Woonsocket.

L'EXPOSITION

Souscriptions des Citoyens

ALEX. McGIBBON, Président Com. Gén.
HENRY LYMAN .... Trésorier
H. A. NELSON, M.P.P., Président C Fin.

Le comité accuse réception des souscriptions suivantes, afin de venir en aide au comité de l'Exposition dans l'embellissement des terrains de l'Exposition et pour l'organisation d'amusements de toute sorte, le tout devant attirer un grand nombre de visiteurs en cette ville au mois de septembre prochain.

Le *Witness* (en annonces)	$500 00
Le *Canadian Illustrated News* (en annonces)	300 00
L'Opinion Publique (en annonces)	300 00
Allan, H & A	200 00
Gault Bros & Co	200 00
Gault, M H	200 00
Le *Herald*	200 00
La *Gazette*	200 00
Le *Star*	200 00
Post	200 00
La Minerve	200 00
La Patrie	200 00
Le Monde	200 00
Montreal City Pass R R Co	200 00
Morrice, D & Co	200 00
Mackay Bros	200 00
McIntyre, French & Co	200 00
Mackenzie, J G & Co	200 00
Ogilvie, A W & Co	200 00
Windsor Hotel	200 00
St. Lawrence Hall	150 00
Ottawa Hotel	150 00
Albion Hotel	100 00
Benning et Barsalou	100 00
Benny, Macpherson & Co	100 00
Carsley, S	100 00
Cochrane, Cassils & Co	100 00
Canada Rubber Co	100 00
Canada Paper Co	100 00
Cantlie, Ewan & Co	100 00
Canada Sugar Refining Co	100 00
Dawes & Co	100 00
Frothingham & Workman	100 00
Greenshields, Son & Co	100 00
Hodgson, Sumner & Co	100 00
Johnston, Jas & Co	100 00
Law, Young & Co	100 00
May, Thos & Co	100 00
McLennan, Hugh	100 00
Molson, J H R & Bros	100 00
Nelson, H A & Sons	100 00
Pillow, Hersey & Co	100 00
Popham, Bros & Co	100 00
Perry Davis & Son & Lawrence	100 00
Robertson, Linton & Co	100 00
Richelieu Hotel	100 00
St. Lawrence Sugar Refining Co	100 00
Shaw Bros & Cassils	100 00
Shorey, H & Co	100 00
Shedden Cartage Co	100 00
Stephen, Geo	100 00
Morgan, H & Co	60 00
Crathern & Caverhill	50 00
Coristine, Jas	50 00
Cheeny, G	50 00
Canada Hotel	50 00
Greene, E K Son & Co	50 00
Hua & Richardson	50 00
Kirk, Lockerby & Co	50 00
Kinne & Webster (American House)	50 00
Potter, T J	50 00
Bentlie, D P	25 00
Craik, Robt, M D	25 00
Christie, Brown & Co (Montréal et Toronto)	25 00
Dawson Bros	25 00
Guaedinger, L Son & Co	25 00
Logan, Estate W E	25 00
McLaren, J C	25 00
Mitchell, Robt	25 00
New-York Piano Co	25 00
Tees, Costigan & Co	25 00
Silverman & Boulter	25 00
Rattray, J & Co	25 00
Brayley, J	20 00
Keroack, A	20 00
Dun, Wiman & Co	20 00
Johnston, Russell & Co	20 00
Lovell, John & Son	20 00
Morey, J T	20 00
Mackay R, Juge	20 00
McGibbon, Alex	20 00
Snowdon, C C & Co	20 00
Tooke Bros	20 00
Taylor, J & Co	20 00
Brodie & Harvie	10 00
Brown, Jas & Bros	10 00
Claggett, C C & Co	10 00
Dawson, T J	10 00
Delorme, O	10 00
Glover & Brais	10 00
Drysdale, W & Co	10 00
Finn, J A	10 00
Freeman, Allan	10 00
File and Spring Co	10 00
Lamontagne H	10 00
Montreal Printing Co	10 00
Mewhort, F W	10 00
Prowse, G L	10 00
Robinson, J Theo	10 00
Savage & Lyman	10 00
Shearer, J S C	10 00
Vineberg, M	10 00
Walker, J & Co	10 00
Anderson, J D	5 00
Akerman & Fortier	5 00
Clark, G W	5 00
Craig, A W & Co	5 00
DeZouche & Co	5 00
Duffey, J J & Co	5 00
Gunn, Mme	5 00
Heyneman, R	5 00
Laurin, T & Co	5 00
Laflamme, J W	5 00
Lockart, J	5 00
Morris, L	5 00
McDougall, Wm	5 00
O'Loughlin, J M	5 00
O'Brien, W D	5 00
Ostell & Co	5 00
Patterson, A W	5 00
Quintal, N	5 00
Ross, Hall & Co	5 00
Shaw & Gowdey	5 00
Sanders, H	5 00
Seath, David	5 00
Thomson, Jas	5 00
Wright & Co	5 00
Wood, P W	5 00
Wilson, R C	5 00
Colleret, E D	2 00
Costen, Thos & Co	2 00
Doran, W	2 00
Fahey, M	2 00
Grafton, F E	2 00
Ryan, M	2 00
Walsh, Lefort & Co	1 00

Le bonus de $20,000

Il y a eu, hier après-midi, à Longueuil, une assemblée des propriétaires francs-tenanciers pour discuter les propositions faites par M. Guillaume Boivin, fabricant de chaussures de cette ville qui offre de transporter sa manufacture à Longueuil, à condition qu'on lui accorde une somme de $20,000, plus une exemption de toutes taxes pendant vingt ans.

Comme l'a expliqué M. Bourdon, le maire de Longueuil, on constate que la population va diminuant d'année en année. La population ouvrière qui ne trouve pas suffisamment de l'emploi se transporte ailleurs, et aujourd'hui on compte un grand nombre de maisons vacantes. Pendant ce temps-là, la dette augmente et le poids des taxes va retomber sur les propriétaires.

L'établissement d'une manufacture à Longueuil aurait pour effet d'empêcher les ouvriers de quitter la localité et devrait y attirer des familles d'artisans.

M. Boivin, qui était présent, expliqua le projet, les conditions qu'il avait posées et énuméra les garanties qu'il offrait.

M. Alfred Prendergast prit la parole en faveur du projet, et prouva par des chiffres tous les avantages que Longueuil retirerait de l'établissement d'une manufacture comme celle dont il était question.

Le reste de la séance fut employé à discuter les garanties offertes par M. Boivin.

La grande majorité des personnes présentes se montra disposée en faveur du projet.

Affaires Municipales

Comité des marchés

Un sous-comité des marchés composé des échevins Mooney, Beauchamp et Farrell, a commencé une enquête au sujet des plaintes portées contre M. Larin, clerc du marché Saint Laurent.

Les accusations contre M. Larin se résument comme suit :

« Qu'il a été grossier envers les bouchers et injuste envers les cultivateurs, ce qui a eu pour conséquence que ceux-ci ont abandonné le marché ; qu'au lieu de peser lui-même les effets, il faisait exécuter ce travail par un assistant ; qu'il ne percevait pas l'argent des locataires des étaux et attendait que ceux-ci vinssent payer, et lorsqu'ils ne le faisaientpas, il les laissait arriérer d'une couple de mois et les poursuivait ensuite ; qu'il avait joué le rôle d'espion en faisant poser un porte-voix conduisant du marché à son logement de manière à entendre tout ce qui se disait."

MM. Emile Lavigne, Esdras Lauzon et Joseph St Denis, bouchers, furent entendus comme témoins, et répétèrent à peu près ce que l'on vient de lire.

L'enquête a été ajournée à demain soir

Bulletin Judiciaire

LANGELIER VS. LE CHEMIN DE FER DU SUD-EST

M. Victor Langelier, marchand de Saint-Césaire, a poursuivi la compagnie du chemin de fer du Sud-Est en dommages pour avoir été expulsé d'un char à bord duquel il se trouvait.

Le demandeur se plaint que le conducteur du convoi dans lequel il se trouvait a voulu exiger de l'argent qu'il n'avait pas droit de lui demander et que sur son refus il aurait été mis en bas du train, loin de sa résidence, ce qui l'aurait mis dans l'obligation de louer une voiture et de se rendre chez lui à la pluie.

D'un autre côté, le conducteur du train, M. Lamothe, dit que le demandeur était ce soir là en état d'ivresse et causait du trouble, ce qui a été la raison principale pour laquelle il a été expulsé.

TRIBUNAUX

Cour de Police

Louis Boisseau, 22 ans, briquetier, vol de grand chemin, comparaitra mardi.

Louis Lachapelle, 25 ans, journalier, est accusé d'avoir volé une scie qui a été enlevée hier d'un magasin de la rue Ontario. Il plaide non coupable et dit qu'il n'a fait qu'accompagner chez le marchand d'articles d'occasion, où on l'a arrêté, l'individu qui avait commis le vol. Il a été incarcéré en attendant son procès.

Joseph Dows, 50 ans, journalier, pour avoir frappé avec un couteau le constable Beaupré, est aussi logé en prison en attendant que l'on arrête son complice.

Nay Edwards, 23 ans, épouse de L. Berthiaume, a enlevé un paquet contenant un gilet et divers articles dans une maison de la rue Saint-Antoine. Elle a d'abord prétendu que c'était par erreur, mais bientôt elle a plaidé coupable La cour l'a fait remettre en liberté, vu que c'était son premier délit

Cour du Recorder

Alfred Vincent, 17 ans, apprenti, pour avoir conduit un cheval trop vite, $1 ou 8 jours

Ann Findlay, 30 ans, pour avoir tenu une maison malfamée, comparaitra lundi.

Louise Janault, 52 ans, épouse de M Latour, Joséphine Leprohon, 23 ans, même délit, 6 mois de prison et $100 ou 6 autres mois.

Agnèse Bélangar, 24 ans, même délit acquittée.

Annie Clarke, 18 ans, Rose Guilbault, 19, Ida Wheeler, 22, Cordélia Langlois, 23 Cécilia Léger, 19, Célina Gladu, et Louise Lafontaine, 27, pensionnaires de maisons malfamées, 6 mois et $50 d'amende ou 6 autres mois chacune.

Clara Wilson, 21, même délit, comparaitra lundi.

Elie Paquin, 55 ans, trouvé dans une de ces maisons, $15 ou un mois.

James Bennett, 23, journalier, Wm Williams, 35, charpentier, George Plante, 23, boucher, Jean Labelle, 41, Geo. Thompson. 24, tailleur de pierres.

A TRAVERS MONTREAL

De nouveau en service—Le vapeur *Corsican* complètement réparé est sorti vendredi du bassin de radoub pour reprendre son service ordinaire.

Le fin mot de l'histoire—Nous sommes chargés par Alphonse Lavoie de déclarer qu'il n'a jamais eu l'intention d'épouser Marie Demers.

Puni—F. X. Tessier, No 606 rue Sainte Catherine, a été condamné samedi matin à $95 et les frais ou à trois mois de prison pour avoir vendu sans licence des boissons alcooliques.

Récompense offerte—Une somme de $50 sera donnée à toute personne qui fournira des renseignements suffisants pour amener à la découverte de ceux qui ont brisé l'autre soir les vitres du bureau de la police riveraine.

Effraction—Dans la nuit de samedi des voleurs ont pénétrés dans le magasin de MM. C. J. Smith, confiseur du quartier Ouest de cette ville et s'en sont donnés à cœur-joie dans les bonbons qui leur sont tombés sous la main.

Substitution—A la dernière réunion des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est, il a été décidé de substituer au nom du bâteau-passeur " A. B. C. " celui de " Sud-Est " qui semble plus approprié à la circonstance.

Etrangers—La ville est traversée chaque jour par une foule d'étrangers. Il y en avait un grand nombre—des américains protestants pour la plupart,—hier à Notre-Dame, où l'on est organisé maintenant pour les recevoir.

En dommages—Jean Perras, peintre de Longueuil, a intenté une action en dommages contre Etienne Goyette, aussi de Longueuil. M. Perras réclame $500 du défendeur et accuse ce dernier d'avoir tenu sur son compte un langage diffamatoire.

Pique-nique—Le pique-nique annuel des cochers de place aura lieu le 30 courant. Parmi les personnes qui agiront comme juges dans les courses, etc., on remarque les noms de MM. Andrew Allan, le lieutenant-colonel Whitehead, l'hon M. Mitchell, le Dr Clark.

Montréal vs. Shamrock—Dans le grand concours de crosse qui a eu lieu entre ces deux associations samedi après-midi, les " Montréal " ont été victorieux ayant gagné deux partie sur trois. Environ 3,000 spectateurs se trouvaient sur le champ et le jeu a été suivi avec beaucoup d'intérêt.

Syncope prolongée—Un jeune garçon a perdu connaissance vendredi au matin, à la Pointe Claire, et comme on ne pouvait le faire revenir à lui, il fut transporté à Montréal, à l'hôpital Notre-Dame. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'enfant ne reprit connaissance que vers dix heures du soir

En danger—Il paraitrait que le jeune Freeman qui est tombé d'un arbre du Champ-de-Mars s'est infligé, outre une fracture du bras des blessures internes très-graves ; on craint que l'épine dorsale soit attaquée, ce qui aurait pour conséquence de rendre le malheureux enfant infirme pour la vie.

La gare du chemin de fer du Nord—Les travaux sur la voie d'extension du chemin de fer du Nord se continuent toujours bien qu'avec moins d'activité que dans les débuts. Les entrepreneurs prétendent qu'ils ont eu beaucoup de difficulté à se procurer le cèdre et les matériaux nécessaires. Les ouvriers étaient occupés samedi à creuser des excavations pour y déposer les les fondations de la gare.

Remise—La cause de Jacques Lafleur, accusé d'avoir frappé sa belle-sœur, Marie Houde, avec un couteau, a été remise à huit jours, la blessée n'étant pas encore en état de comparaître.

Il s'était, paraît-il, élevé une querelle à propos d'affaires de famille et Marie Houde ayant réussi à exaspérer Lafleur, qui était occupé à hacher du tabac, celui-ci se précipita sur elle et la frappa à la figure avec son couteau.

Une réminiscence—Lors des régattes à Lachine entre Hanlan et Courtney, plusieurs membres du comité des citoyens firent construire moyennant une certaine somme une grande estrade par un charpentier de cette ville. Plus tard une allonge de 240 pieds fut ajoutée par le même entrepreneur d'après les ordres, selon lui, des mêmes personnes. Les membres du comité ayant refusé de payer pour ce dernier ouvrage ont été poursuivis.

Une voleuse—Vendredi, trois filles bien mises entrèrent dans un magasin de joujoux de la rue Sainte-Catherine, et marchandèrent différents objets. Pendant que deux d'entr'elles occupaient l'attention de la dame du comptoir, la troisième mit la main sur deux magnifiques poupées qu'elle enfouit sous ses vêtements. Heureusement qu'un jeune garçon avait été temoin du fait, il donna l'alarme, et en fouillant la donzelle on découvrit les pièces de conviction. Comme la coupable appartenait à une famille respectable, elle fut relâchée après une verte semonce, et avoir juré de ne plus y revenir.

Des huissiers dans l'embarras—Il y a quelque temps une personne ayant été arrêtée en vertu d'un bref de *capias* deux huissiers, MM. Latour et Sauvé s'offrirent et furent acceptés comme cautions. Mais en voilà bien d'une autre, lorsque la cause fut appelée en cour Supérieure le défendeur ne comparut point et le cautionnement fut déclaré forfait.

On apprit plus tard que l'individu s'était enfui aux Etats-Unis où il était mort. Les cautions se trouvant dans l'impossibilité de payer la somme réclamée, leurs effets ont été saisis. Le demandeur prétend qu'il est en droit et peut se faire rembourser tout le montant par le shérif qui selon lui ne devait pas accepter des huissiers comme cautions.

Bagarre—Vendredi soir, le constable Beaupré passait dans la rue Saint Paul, lorsque deux individus qui se battaient, sortirent tout à coup d'une maison et roulèrent, l'un sur l'autre, à ses pieds sur le trottoir. Le constable les empoigna au collet et voulut les séparer, mais tous deux se ruèrent sur lui et le frappèrent brutalement. L'un d'eux brandit même un couteau et en frappa le constable à la main. Le gardien de la paix parvint cependant à arrêter un de ses agresseurs et à le conduire au poste. Il se nomme Joseph Downs et soutient que c'est son compagnon qui a frappé Beaupré.

Il a comparu samedi matin devant la cour de police et a été incarcéré en attendant que l'on trouve l'autre individu.

Orateur ambulant—Une espèce de phénomène, comme on n'en voit qu'aux Etats-Unis, s'exhibe le soir, depuis quelques semaines, sur nos principales places, récitant un boniment et vendant des drogues aux badauds. C'est un personnage à longue chevelure d'un mètre de long et ondulée. Il vient de chez les sauvages de l'ouest, dont il dit posséder les langues et dont il offre en vente les compositions médicinales. Il soigne surtout le catarrhe, qui est la source de la plupart des maladies, suivant lui. Il s'installe chaque soir, à la brunante, dans une voiture de place découverte, se fait conduire vers un carré quelconque, allume des torches, se peigne, se lisse, et pose d'autre façon pendant quelques quarts d'heures jusqu'à ce que les curieux soient assez nombreux, puis commence son *speech*, qui dure une heure environ. Cet Absalon yankee aurait servi d'interprète sauvage pendant l'exposition de Philadelphie. Il a le soin de faire chaque soir sa biographie.

Assurance gratis—Toutes personnes ayant des fourrures à mettre en sûreté pourront le faire sans qu'il leur en coûte un centin, en les portant chez Charles Desjardins et Cie, rue Sainte Catherine, où elles seront réparées, remises à neuf et conservées gratuitement contre les insectes durant la saison d'été, et ce, sans frais extra.

Toutes personnes qui désireraient aussi s'acheter des fourrures, dans le cours de l'été, trouveront chez Charles Desjardins et Cie, un choix qui n'est point surpassé dans aucune maison, pas même pendant la saison d'automne ; nous avons une magnifique salle d'échantillons, où l'on peut, en peu de temps, se choisir tout ce que l'on saurait désirer de mieux en fourrures.

Nos capots et manteaux sont magnifiques, les assortiments de pelleteries sont extrêmements variés. Pas n'est nécessaire de dire que les prix sont bas, très bas.

Département des chapeaux : chapeaux en soie, en duvet, en feutres, durs et mous, chapeaux de tous les goûts, pour les chaleurs. Nous sacrifions nos chapeaux sans réserve.

On fait à ordre les chapeaux en soie, et nous en avons toujours faits d'avance—il ne faut jamais oublier—que chez nous en nous donnant un vieux chapeau en soie, (ne serait-il qu'un débris de chapeau) nous vous en ferons un chapeau complètement nouveau, même valeur, forme et beauté qu'un neuf, et ce pour une somme très modique.

CHS DESJARDINS ET CIE.,
Chapelier et manchonnier,
641, 637 et 639 rue Sainte Catherine, Montréal, portes voisines de MM. Pilon et Dupuis Frères.

VENTE PAR ENCAN.

PAR SHAW & GOWDEY

VENTE SPECIALE DE DEUX voitures légères (*buggies*) parfaitement neuves et de première classe, et de deux phaëtons de première classe, avec sièges reversibles. Ces voitures sortent des premières manufactures de l'ouest. On garantit que le travail est du plus beau fini et que les matériaux sont de première qualité. La vente aura lieu à nos salles, 235 rue Saint Jacques, **Mercredi après-midi**, le 27 courant.

Vente à DEUX heures,

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs

260

VENTE de meubles neufs et d'occasion, Pianos, Tapis, Mobiliers de salon et autres effets, à nos salles. No 235 rue Saint Jacques, **vendredi matin, le 29 Juillet.**

Vente à DIX heures.

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs.

260

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions portant à l'endos " Soumission pour le posage d'arbres de couche," seront reçues jusqu'à 10 hrs a.m., MERCREDI, le 27 du courant, pour le posage d'arbres de couche dans l'édifice des machines, sur le terrain de l'exposition, au Mile End.

On peut obtenir les détails en s'adressant au bureau de MM. Hutchison & Steele, architectes, 181, rue Saint Jacques, & qui les soumissions doivent être adressées.

S. C. STEVENSON,
GEO. LECLERE,
Secrétaires-conjoints.

261 d

EXPOSITION PROVINCIALE

AVIS

Des soumissions cachetées, portant à l'endos " Soumission pour restaurant," seront reçues par les soussignés jusqu'à **samedi** midi le 30 du mois courant.

Le contrat comporte la construction de restaurants, comptoirs pour " lunchs " et rayons pour les fruits ; chaque partie devant faire l'objet d'une soumission spéciale.

On peut voir les plans et devis au bureau des soussignés. On ne s'oblige pas d'accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions.

Toute personne désirant s'assurer tout autre privilège se rattachant à l'exposition, pour vendre ou établir des appareils de photographie, etc., devra s'adresser aux soussignés en spécifiant les détails, le prix qu'on est disposé à donner, etc., et ce avant ou à la date plus haut mentionnée.

GEO LECLERE,
Sec. Conseil d'Agriculture,
63, rue Saint Gabriel.

S. C. STEVENSON,
Sec. Conseil des Arts et Métiers,
181 rue Saint Jacques.

261 d

NOUVELLES RÉDUCTIONS

DEBEIGE TOUT LAINE
DEBEIGE TOUT LAINE

Des étoffes Debeige tout laine valant 22c, ont été réduites à 13c la verge.

MOHAIR
MOHAIR

On pourra acheter des étoffes Mohair à des conditions faciles cette semaine chez S. Carsley.

DRAP AUSTRALIEN
DRAP AUSTRALIEN

Cette semaine, chez S. Carsley, vous pouvez acheter de magnifiques étoffes à robes en drap Australien valant 28c pour 13c la verge.

ÉTOFFES DE GOUT
ÉTOFFES DE GOUT

Allez chez S. Carsley pour acheter des étoffes de fantaisie dans les derniers goûts, valant 25c réduites à 13c la verge.

ÉTOFFES A JUPONS
ÉTOFFES A JUPONS

Etoffes rayées pour jupons, valant 22c réduites à 13c la verge.

TWEEDS
TWEEDS

Chez S. Carsley vous pouvez acheter des tweeds d'été pour costumes de dessus valant 20 cts pour 13 cts.

ÉTOFFES CORDÉES
ÉTOFFES CORDÉES

Debeige cordés de bonne qualité valant 18 cts, réduites à 7½ cts la verge.

SERGES
SERGES

Serges (Fish bone) de belle qualité, valant 15 cts, réduites à 8½ cts la verge.

S. CARSLEY,
393, 395, 397, 399, Rue Notre-Dame

M. A. HAMILTON
105, rue Saint Joseph
MARCHANDISES SECHES
NOUVEAUTÉS
Spécialité de confection de vêtements dans les derniers goûts
On défie toute compétition.

AGENCE
—DE—
W. & J. KNOX
FABRICANTS DE FIL DE COTON
KILBIRNIE

EN MAGASIN A MONTREAL :

FIL DE COTON de première qualité, à trois torons, pour machines à coudre— fuseaux de 1 et 2 oz.

FIL DE COTON, première qualité, pour machines à coudre—fuseaux de 200 verges, à 2 et 3 torons.

FIL, marque " LION," pour les tailleurs, 16 oz. lb.

FIL, bonne qualité, pour tailleurs, 16 oz. lb.

FIL, première qualité, pour tailleurs, 16 oz. lb

FIL A TAPIS, noir, vert, drab et rouge.

FIL CIRÉ, première qualité, Nos 35 et 16, à 3 et 7 torons.

FIL A SEMELLE, de qualité supéri 3 et 14 torons.

FIL A SAUMON, Nos 25 à 50.

EN GROS SEULEMENT

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA :

Wm. NEW & CO.
No 648, RUE CRAIG
MONTREAL

MAGASIN TOUJOURS REMPLI DE MONDE

Depuis le commencement de notre grande vente à bon marché, les acheteurs nous demandent comment il peut se faire que nous vendions nos marchandises à si bon marché ! Cela dépend de la manière dont elles sont achetées et de la manière dont nous faisons nos affaires. Nous ne gardons jamais de marchandises pour une autre année ; il faut que tout s'écoule à chaque saison — Moins de profit, mais aussi moins de balance de stock ; toujours des marchandises nouvelles chaque saison. Nous pensons que c'est la seule manière de se faire un capital sûr et durable. Nos affaires ne se font qu'au comptant seulement.

Nos chemises qui sont marquées 45c, 48c, 50c, 60c, 68c, 75c, 82c, 90c, et qui sont étalées sur les tables, se vendent partout ailleurs 75c, 90c, $1.00, $1.25, $1.35, $1.50, $1.65, $1.75, $2.00. Cela est presqu'incroyable. Venez les voir pour vous en assurer. Cependant nous n'y perdons pas d'argent vu que nous en avons acheté un lot de 500 directement d'une manufacture, pour argent comptant. Il en est de même pour nos chapeaux

2,000 CHAPEAUX DE PAILLE

Quand la saison est aussi avancée, vous comprenez que nous les avons achetés presque pour rien. Nous en avons eu 2,000 pour ce que 200 auraient coûtés dans un autre temps pour argent comptant. Nous vendons de beaux chapeaux pour 10c, 15c, 20c, 22½c, 27c, 27½c, 30c, 35c, qui se vendent ailleurs 65c, 75c, 85c, $1, $1 25, $1 35, $1 50, $2 00. Voilà une réduction de 300, 400 et 500 pour cent sur les prix ordinaires. Examinez notre grande vitrine du centre et vous verrez quantité de chapeaux exposés.

Maintenant parlons de nos **hardes faites** qui se vendent à si bon marché. Pourquoi ? 1 lot de 210 habits qui n'ont pas de pantalons ni vestes pour appareiller et que nous sacrifions à 95c, $1 20, $1 75, $2 25, $2 75, $3 50, $4, $6, $7 50, moins que la moitié du prix.

1 lot d'habits en tricot, bordure un peu changée, qui valait $6, se vend maintenant $2.75 ; ceux de $7 50 pour $3 25 ; ceux de $9 pour $4 25. 1 lot valant $12 marqué à $5.

Sur ces habits là nous perdons au moins 40 pour cent afin de les écouler pour faire place à de nouvelles marchandises qui commencent à nous arriver.

1 lot d'habillements en serge bleue pour hommes, réduits à $3.

1 lot d'habillements en toile pour hommes, réduits à $1 65.

1 lot de pantalons pâles réduits à moins que la moitié du prix.

Pantalons de $3 réduits à $1 60 ; de $4 réduits à $2 25 ; de $5 à $2 75 ; de $7 à $3 25.

1 lot d'habillements en tweed pâle valant $15 et $18, réduits à $8 et $9 25. La seule raison pour laquelle nous les vendons à ces prix, c'est parce que les étoffes sont pâles.

1 lot d'habillements de goût—216—bien faits et bien taillés, marqués à $1 10.

1 autre lot d'habillements en tweed réduits à $3 25

Enfin vingt autres lots également réduits à différents prix.

Et toutes ces marchandises sont marquées comme nous l'avons déjà annoncé, en chiffres et au crayon rouge, afin que tout le monde comprenne.

UN SEUL PRIX EST DEMANDE

Un enfant de 5 ans achètera à tout aussi bon marché qu'une personne de 50 ans. Tout le monde sera servi de la même manière grands comme petits.

Nos corps que nous vendons à 15c et 19c disparaissent à vue d'œil. Ainsi de nos cravates.

3,000 collets de toutes grandeurs que nous offrons 2 pour 5c.

Voilà du bon marché.

HABILLEMENTS D'ENFANTS

Notre département d'habillements d'enfants commence à être bien dégarnie depuis quatre jours. Plus que les trois quarts des marchandises réduites sont vendues ; cependant nous avons encore beaucoup, que nous vendrons.

Dix mille vestes d'enfants vendues pour 25 cts, 30 cts, 35 cts et 40 cts. Qu'en pensez-vous ? 25 cts pour une veste en tweed tout laine.

Un lot de PARDESSUS en caoutchouc endommages se donnant pour 25 cts, 50 cts, 75 cts et $1.00

Il est difficile de se passer de pardessus pour la pluie à ces prix-là. Profitez-en, car ils se vendent rapidement.

NE L'OUBLIEZ PAS

Empressez-vous de venir faire une visite à notre grand établissement, le plus beau dans son genre à Montréal et dans toute la province. On a beaucoup d'espace ; on peut servir cent personnes à la fois. Depuis trois jours, plus de 1,000 personnes ont été servies tous les jours. Samedi dernier le magasin s'est rempli dès le matin à 10 heures jusqu'à 11 du soir malgré le mauvais temps. Cela démontre que nos annonces ne sont pas mensonges. Rendez-vous en masse et votre temps ne sera pas perdu. Un seul prix demandez pour tout le monde.

I. A. BEAUVAIS
186 et 188
RUE SAINT JOSEPH

P. S. Vous trouverez des circulaires à la porte du magasin, donnant la les prix réduits de nos marchandises.

AMENEZ VOS AMIS EN MASSE I. A. B,

LE
SACHET HOLMAN
OPERE PAR L'ABSORPTION
ET
Guérit sans l'usage de médicaments.

On peut fournir des milliers de certificats, provenant des meilleures familles du Canada et témoignant de l'exactitude de tous les avantages qui sont réclamés pour ces sachets.

On peut se les procurer au

BUREAU PRINCIPAL :

71, King Street West,
TORONTO, Ont.

Et chez tous les pharmaciens. 255 c

SIROP DES ENFANTS
DU Dr CODERRE

Ce Sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le Sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de familles pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Demandez le SIROP DU DR CODERRE et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et aux Etats-Unis.

PRIX : 25 cts la bouteille

Seul propriétaire,

B. E. McGALE, Pharmacien,
301—rue Saint Joseph—301

6 Juillet MONTREAL 245—

FEUILLETON

L'ASSASSIN DU DOCTEUR

DEUXIEME PARTIE

L'ORPHELINE

(SUITE)

—Je le soupçonnais déjà, répliqua le chef de la sûreté, il est l'objet d'une surveillance spéciale... il ne peut nous échapper......... Je vous demande, monsieur, de n'agir contre lui que lorsque sans le savoir il nous aura livré les complices pour le compte desquels il travaille......

—Soit...... Vous prendrez des mesures pour l'enlèvement du cadavre.........

—Dès notre retour à Paris, j'enverrai un fourgon.

—Dressons le procès-verbal...

Laissons les magistrats s'acquitter de leur mission et prions nos lecteurs de nous accompagner à l'hôtel de la rue Saint-Dominique où le duc George était de retour.

Ses nombreux serviteurs l'avaient trouvé changé et vieilli, mais la fatigue d'un long voyage expliquait ses yeux caves et l'amaigrissement de son visage flétri et ridé.

—Mon père est imprudent...... pensait Henry. A son âge il devrait se ménager !

Le premier jour, M. de la Tour-Vaudieu ne quitta point l'hôtel et ne sortit guère de son cabinet, fort absorbé, du moins en apparence, par le dépouillement de la correspondance énorme entassée sur son bureau.

Le lendemain il pensa que le bruit de son arrivée s'étant certainement répandu, il devait se montrer un peu.

En conséquence, il fit quelques visites.

Naturellement on le questionna au sujet de son voyage.

Il s'était tracé une ligne de conduite et répondit d'une manière qui confirma dans l'esprit de ses amis la persuasion qu'une mission secrète, d'une grande importance diplomatique, avait motivé son absence.

Théfer ne donnait plus signe de vie.

Le sénateur en était heureux.

—*Point de nouvelles, bonne nouvelle*.. se disait-il. Tout va bien !......

Le troisième jour, un peu avant l'heure du déjeuner, le valet de chambre lui remit une lettre dont l'écriture le fit tressaillir.

Il reconnaissait les pattes de mouche de Claudia.

D'une main fiévreuse il déchira l'enveloppe. Le billet contenait les lignes suivantes :

" Mon cher duc,

" Je sais votre retour.........

" J'espérais votre première visite, je puis même avouer que j'y comptais, mais je vois que vous m'oubliez, et je n'aime pas qu'on m'oublie......

" Il faut que d'ici à quatre jours le mariage projeté soit rompu et que le mariage promis soit conclu. IL LE FAUT.

" Souvenez-vous !

" Votre amie,

" CLAUDIA. "

LVII

La chaîne impossible à rompre faisait de nouveau sentir son poids.

—A ! murmura le duc avec une sourde rage, que n'ai-je pu briser cette femme comme j'ai brisé les autres obstacles !...... Il faut lui obéir ! Que je la hais ! !

Il alluma une bougie et réduisit la lettre en cendres.

On vint lui annoncer que le déjeuner était servi et il descendit à la salle à manger où Henry l'attendait.

Le sénateur, forcé de courber la tête sous la volonté tyrannique de son ancienne maîtresse, était résolu à en finir le plus tôt possible.

En conséquence il se disposait à battre en brèche l'amour de son fils adoptif pour mademoiselle Isabeau de Lilliers, mais il ne se dissimulait pas que le résultat serait malaisé à obtenir et l'entrée en matière lui semblait difficile.

Henry se chargea de lui fournir.

—Mon père, dit-il, je crois savoir que vous avez fait, hier, plusieurs visites...

—En effet......

—Me permettez-vous de vous demander si vous avez vu le comte de Lilliers ?

—Non, je ne l'ai pas vu.

—Je le regrette beaucoup... Le comte, vous sachant de retour, peut et doit trouver, j'en ai peur, un tel oubli blessant.

—Ce n'est pas un oubli...... répliqua le sénateur, ou du moins cet oubli est volontaire.

Le jeune avocat regarda son père avec surprise et inquiétude.

Que signifiaient les paroles qu'il venait d'entendre ?......

—Je vous comprends mal ?...... murmura-t-il. Quoi, de propos délibéré, vous risquez de froisser le comte dont je vais épouser la fille..

—Ce mariage n'est pas encore fait.

—Sans doute, mais il ne tardera guère.

—Qui sait ?

La surprise d'Henry se changeait en stupeur.

Doutez-vous donc que des projets depuis si longtemps arrêtés puissent s'accomplir ? s'écria-t-il.

— Les projets dont tu parles n'ont jamais eu ma complète approbation.

— Mon père, que dites-vous ?

— La vérité ....

— Il me semble que je rêve !

— Tu ne rêves pas le moins du monde......... Je n'ai point manifesté d'opposition, j'en conviens, parce que je pousse ma tendresse pour toi jusqu'à la faiblesse, mais il est certain que j'ai éprouvé une contrariété vive en te voyant t'éprendre de mademoiselle Isabeau de Lilliers......

—N'est elle pas charmante ?

—La beauté du diable, voilà tout.........

—Son père est votre ami........

—Mon ami...... mon ami... .. Enfin, soit, admettons, qu'il est mon ami, mais il y a beaucoup de degrés dans l'amitié...... Celle dont le comte et moi faisons profession l'un pour l'autre est assurément des moins solides... Nous as-tu jamais vu d'accord ?

—Mais sans doute, sauf dans les questions politiques, et cela n'a pas d'importance......

—Pas d'importance ! répéta le duc d'un air scandalisé. L'importance de ces questions est capitale au contraire ! Certes le comte est un bon gentilhomme, un homme loyal, mais il possède le jugement le plus faux et la tête la plus mal organisée que je sache ! C'est un esprit révolutionnaire.....

—Vous voulez dire libéral......

—L'un vaut l'autre !......... Il se fait gloire d'appartenir à l'opposition, donc il est l'ennemi du gouvernement dont je suis l'un des fermes soutiens...... J'ai réfléchi pendant mon voyage et j'ai compris qu'une alliance était impossible entre deux familles dont les chefs, un jour d'émeute, peuvent se trouver face à face dans des camps opposés...... Henry n'interrompait point, mais il était très pâle et le frémissement de ses lèvres décelait son agitation intérieure.

—Mon père, demanda-t-il d'une voix brève et saccadée, la conclusion de tout cela est-elle que vous retirez votre consentement à mon union avec Isabeau ?...

—Ce consentement je ne l'ai jamais donné...... Si je l'avais donné, je le retirerais......

—C'est une insulte que vous faites au comte !......

—S'il s'en trouve offensé, il m'en demandera raison.........

—Une insulte à sa fille !...

—Ceci n'est pas sérieux...... Mademoiselle de Lilliers est complètement en dehors du débat.........

—Mais je l'aime.... s'écria le jeune homme avec exaltation...... Je l'aime !..

Le sénateur haussa les épaules et répliqua :

—Vous êtes presque un enfant encore et l'amour à votre âge ne saurait avoir jeté dans votre cœur de profondes racines...... Vous oublierez...

—Jamais mon père !......

—Vous oublierez parce qu'il le faut !......... Vous oublierez parce que je le veux !.........

—Vous n'avez pas le droit de m'imposer une volonté injuste et cruelle.....

—Injuste et cruelle ! répéta le vieillard.

—Oui, mon père...

M. de la Tour-Vaudieu fronça le sourcil. Son visage prit une expression sévère.

—Souvenez-vous, Henry, dit-il avec hauteur, de ce que vous auriez été sans moi et de ce que vous êtes grâce à moi ! Je vous ai pris à l'hospice des Enfants-Trouvés pour vous donner un grand nom, une fortune princière. J'ai fait de vous mon fils et j'ai sur vous l'autorité d'un père. Par l'adoption, mes ancêtres sont devenus les vôtres, vous êtes responsable de leur honneur sans tache depuis des siècles et c'est non seulement mon droit strict, mais mon devoir d'empêcher que cet honneur ne soit souillé par vous !

—Je suis reconnaissant de vos bienfaits, Dieu le sait ! balbutia le jeune homme. Mais comment admettre que je souille le nom de vos aïeux en m'alliant à la fille d'un gentilhomme, d'un honnête homme, à qui ses adversaires politiques eux-mêmes accordent leur estime ?

—Je ne discute pas......... fit le sénateur d'un ton impérieux, je commande !

—Ainsi, parce que les opinions du comte de Lilliers ne sont point les vôtres il faut briser mon cœur, étouffer mes aspirations ..... renoncer au beau rêve qui me rendait heureux ?

—Il le faut, puisque c'est ma volonté.. ...

—Je le répète, mon père, vous êtes cruel, vous êtes sans pitié... Mais vous l'avez dit, je vous dois tout et ne serai point ingrat...... J'accepte le sacrifice, qu'elle qu'en soit l'amertume...... C'est payer bien cher le nom et la fortune que je tiens de vous, mais je ne marchande pas, j'obéis.........

M. de la Tour-Vaudieu respira. Il espérait à peine triompher si facilement des résistances de son fils adoptif.

—Te voilà tel que tu dois être et tel que j'aime à te voir... dit-il d'un ton affectueux. Je te sais gré d'une soumission sur laquelle je comptais. Je ne tarderai guère à t'en récompenser...... Garde-toi de croire, d'ailleurs, que je te condamne au célibat... J'attends, au contraire, avec impatience, un héritier de notre nom. Je songe à ton mariage et je t'ai trouvé une femme...

Henry devint pâle.

—Une femme ! répéta-t-il d'une voix altérée, une femme, à moi !

—Oui, mon cher enfant, une jeune fille adorable.

—Mon père je ne me marierai jamais......

—Quand tu sauras de qui je te parle, tu changeras d'avis...

—Je ne veux pas le savoir ! je ne veux pas connaître cette jeune fille...

—Tu la connais déjà......

—Moi ?

(*A continuer*)

PIANO SOHMER

(Première médaille de mérite et diplôme d'honneur, exposition de Philadelphie, 1876)

Seuls agents en cette province :

LAVIGNE & LAJOIE
265
RUE NOTRE-DAME
MONTRÉAL

Lavigne & Lajoie ont de plus un assortiment de **Pianos Goldsmith, Wheelock** et autres manufactures de New-York, choisis chez les manufacturiers par M. Ernest Lavigne lui-même.
Aussi : **Pianos Chickering, Decker Bros., Metropolitan, etc., de SECONDE MAIN.**

MUSIQUE, INSTRUMENTS, &c., &c., &c.

N. B. — Réparations et accords de pianos faits avec soin et diligence. 251

J. J. REEVES
MARCHAND-TAILLEUR
(*Maison fondée en 1859*)
No. 9, Place Chaboillez

SPECIALITE de Vêtements sur commande et de confection.
17 Juin 231—ac

W. MILLICHAMP & CIE
FABRICANTS DE
Montres d'Etalage en Argent et en Bois
29 à 35, rue Adélaide, Toronto-Est
Demandez le catalogue illustré. ac 295

CASSEROLES EMAILLÉES
POUR CONFITURE
NOUVEAUX MODELES ET MEILLEUR MARCHÉ.

Réchauds à gaz et alambiques à esprit de vin, pompes portatives en cuivre ou en ferblanc, sabotières pour crème à la glace, trappe-mouches, couverts de plats en toile métallique, couchettes anglaises en fer, etc., etc., chez

L. J. A. SURVEYER
Marchand de Ferronnerie
188, RUE NOTRE-DAME
Vis-à-vis le Palais de Justice | Enseigne du Cadenas d'or 2

N'ACHETEZ que le véritable article.—Nous avons soumis à l'étude un échantillon de la "**Vienna Baking Powder,**" préparée par C. M. PUTNEY, confiseur, 40, carré Victoria. Vous vous assurerez par vous même que tout ce qui rentre dans cette préparation est pur et inoffensif. Vous n'y constaterez pas la présence de l'alum ou de toute autre substance nuisible
223 HUBBARD & DONALD, chimiste

Breveté le 6 Juillet 1880

Avantages offerts aux agents pour la vente de la

POMPE FOULANTE
Par excellence
Prix $2.00

La pompe la plus utile, la moins dispendieuse et la plus en vogue au Canada. Elle lance un jet d'eau à 50 pieds de distance. Indispensable pour laver les voitures et les fenêtres, arroser les pelouses, détruire les insectes sur les arbres fruitiers et les plantes ; elle est aussi très utile dans les cas d'incendie. Adressez-nous un timbre-poste pour obtenir une circulaire illustrée, la liste des prix et connaître en même temps les conditions que nous proposons aux agents.

ADRESSEZ :
EXCELSIOR FORCE PUMP Co
BOITE 469
TORONTO, ONTARIO
Dites-nous où vous avez vu cette annonce 255 tm ACA

J. R. McLAREN JR.
FABRICANT DE
Récipients de Sureté
BREVETÉS de SHARP

Pour l'huile, pouvant contenir de la kérosine, huile à moulin ou à brûler, benzine, naphte, esprit de térébenthine, huiles douces et autres.

Il a aussi un assortiment complet de voitures pour enfants, brouettes, sleighs, etc., et de tous autres objets en bois.

Le RÉCIPIENT SHARP a pour lui les qualités suivantes : pas de pertes d'huile ! propreté, n'offre aucun danger, ne répand aucune odeur ; c'est la sûreté, la commodité l'économie, la durée. Ces récipients peuvent être préparés avec des compartiments si on le demande, ce qui permet de conserver plusieurs sortes d'huile dans le même récipient. Avantage qui le rend supérieur à tout autre appareil de ce genre. Dans chaque compartiment est placée une pompe automatique. Le RECIPIENT SHARP a obtenu une mention spéciale à l'exposition de l'Etat de New-York en 1871. L'Institut des Sciences de New-York a accordé le premier prix en 1873 ; 1er prix à l'exposition de l'Etat de Pennsylvanie en 1875. Haute mention honorable à l'exposition internationale de Philadelphie en 1876, la seule qui ait été accordée ; 1er prix à l'exposition fédérale, tenue à Montréal en 1880. Le Récipient Sharp a remporté tous les honneurs dans toutes les expositions.

Bureau, 63 rue du College
MONTRÉAL
MANUFACTURE A HOCHELAGA
1 juin.—a A C 218

ED. BERNIER

FABRICANT DE

Couvertures d'Eglises et d'édifices publics, en tole galvanisée, ardoise, etc., etc.,

307, RUE SAINT LAURENT, MONTREAL

La Saison des Grandes Ventes est passee

Et il nous reste encore quantite de Marchandises

Nous voulons les vendre à des prix bien bas afin qu'elles partent le plus tôt possible pour faire place à nos marchandises d'automne, qui nous arrivent en grandes quantités

GRANDE REDUCTION

Nous aimons à vous donner quelques prix des marchandises réduites :

Mousseline à robes pour 3c la verge.
Indienne Ashton, qualité extra, 10c la verge.
Indienne de 10c pour 6c.
Belle toile de foin pour 7c la verge.
Guillaume et indienne à chemise pour 8c la verge.
Indiennes pour 3c, 4c et 5c la verge.
500 chapeaux de paille pour jeunes gens, à 15c.
300 douzaines de chapeaux pour dames, 5c la pièce.
Serges depuis 75c en montant.
Tweeds depuis 35c en montant.
Gants de kid de toutes les couleurs, pour 25c.

MODES ! MODES ! ! MODES ! ! !

Toutes les marchandises de modes sont réduites à de plus grands sacrifices.
De plus une multitude d'autres marchandises qu'il serait trop long à énumérer.
Le tout vendu au beau système d'**UN SEUL PRIX**.
Plus que jamais nous invitons donc le public à venir nous visiter afin de profiter des avantages offerts par cette maison.
N'oubliez pas que c'est chez

A. PILON & Cie, 647 et 649, rue Sainte Catherine
A. PILON, J. B. LABELLE.

Le Magasin d'Habillements à un seul prix DE BOSTON

41 et 43, rue Saint Joseph

9,000 pardessus pour hommes : $3.95 a $13.
8,000 ulsters pour hommes : $4.50 a $13.50.
1,000 habillements en tweed : $4.50 a $18.
2,000 pardessus et ulsters pour enfants : $2.95 a $6.
1,000 habillements pour enfants : $3.50 a $8.

CE QU'IL Y A DE MIEUX A MONTREAL.

Dans le département des habillements, on trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tweeds, draps et étoffes à pardessus.

Le meilleur tailleur de la ville est au magasin d'habillements à un seul prix de Boston, 41 et 43, rue Saint Joseph.

CALVITIE

La Gazoline, la Vaseline, la Carboline, les restaurateurs de la chevelure de Allen ou de Hall n'ont jamais enrichi une tête chauve d'une chevelure abondante. Cette découverte importante est due à M. Wintercorbyn, No 144, King Street West, Toronto, comme peuvent l'attester des centaines de personnes demeurant à Toronto et dans la province. Ce restaurateur se vend en bouteilles à raison de $1 chacune ou de $5 pour six bouteilles. On peut l'acheter chez tous les pharmaciens. Des certificats seront publiés plus tard. Ecrivez-nous pour obtenir des circulaires et des certificats.

UN DEFI

Je suis prêt à déposer **$500** destinés aux institutions de charité de Montréal contre un pareil montant fourni par un de ces prétendus fabricants de restaurateurs s'il peut me prouver, par des résultats tangibles, que sa préparation peut être comparée à la mienne dans ses effets.

CHARLES MAITLAND WINTERCORBYN,
255 A C a a **144 King Street West, Toronto, Ont.**

LES DAMES

Qui désirent meubler leurs appartements avec **goût et luxe** peuvent s'adresser en toute confiance aux grands entrepôts de

La Compagnie de Meubles d'Oshawa
Nos 447 et 449, RUE NOTRE-DAME

On peut acheter dans cet établissement des meubles aussi élégants et d'un aussi beau fini que ceux des meilleures fabriques des Etats-Unis et à des prix bien moins élevés.
Pour s'en convaincre on n'a qu'à visiter les magasins de la compagnie. Les meubles et autres effets qu'on y vend sont supérieurs, sous le rapport du goût, à tout ce que l'on offre en vente dans les autres maisons à Montréal, étant fabriqués par la compagnie elle-même et se distinguent par trois choses essentielles :

LA QUALITE DU BOIS, LE FINI DE L'OUVRAGE, L'ÉLÉGANCE

OSHAWA CABINET CO, 447 et 449 Rue Notre Dame

PREMIER PRIX —AUX— Expositions Provinciales **DE MONTREAL 1873** ET **D'OTTAWA 1875**

MEDAILLE D'OR —A— l'Exposition de Philadelphie **DE 1876**

GODFROI CHAPLEAU

FABRICANT COFFRES-FORTS A L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS

Ces coffres-forts, dont la popularité grandit de jour en jour, réunissent toutes les qualités nécessaires aux caisses de sûreté, et les améliorations que M. Chapleau a apporté dans leur fabrication les rendent supérieurs à ceux de toute autre fabrique. Tout le monde peut s'en convaincre en visitant l'établissement. M. Chapleau fabrique aussi : Garnitures intérieures en fer pour voûtes, avec portes à l'épreuve des voleurs ; portes et volets à l'épreuve du feu ; portes en fer pour banques ; charniers, serrures brevetées, soliveaux en fer, poutres en fer, etc., outils pour tailleur de pierre, etc.

BUREAU ET USINE : **320, RUE SAINT LAURENT, Montréal** | **ALFRED BENN, Bureau d'Agence, 31, RUE BONAVENTURE**

Par les présentes j'informe le public que M. Alfred Benn, de l'établissement "Dominion Safe Warerooms," No 31, rue Saint Bonaventure, agira à l'avenir comme mon agent à Montréal pour la vente de mes coffre-forts. Toutes les commandes qui lui seront confiées pour n'importe quel ouvrage dans ma branche de commerce seront promptement exécutées.

GODFROI CHAPLEAU.

LA
Compagnie Manufacturière de Wheeler & Wilson
Attire l'attention des marchands en gros et des marchands-tailleurs sur leur
NOUVELLE MACHINE A COUDRE No 10
SPECIALEMENT RECOMMANDÉE POUR LES MANUFACTURES

Cette machine a beaucoup d'espace entre la table et mécanisme, elle est très solide et peut être conduite avec une grande vitesse. Elle est présentement exposée dans nos salles de ventes.

Nos 1 et 3, PLACE D'ARMES
COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE WHEELER & WILSON

DEMENAGEMENT
—AU—
No. 207, Rue McGill
Au coin de la rue des Récollets.

La Pharmacie de RICHARD BIRKS qui était établie depuis trente ans au No. 187 rue McGill, a été transportée dans la maison spacieuse portant le No. 207 de la rue McGill, au coin de la rue des Récollets.
Comme par le passé, on trouvera dans cette pharmacie un assortiment complet de **Remèdes et Produits chimiques de première qualité** et le propriétaire espère recevoir à son nouvel établissement de la part du public le même encouragement qu'il a reçu pendant trente ans à son ancien établissement.
Prescriptions remplies avec le plus grand soin.

RICHARD BIRKS
CHIMISTE et PHARMACIEN
14 Juin 1881 259—tm o

Alex. Chisholm
MARCHAND A COMMISSION DE PRODUITS
No. 36, rue St Pierre
MONTREAL

Sollicite des consignations de beurre, fromage, oeux et autres produits.
Toute information quant aux prix, etc. donnée avec plaisir et sans délai.
Retours faits promptement.
RECOMMANDATIONS : — MM. J. Y. Gilmour & Cie, marchands en gros de marchandises sèches, Montréal ; Adam Darling, Ecr., marchand en gros de vaisselle, Montréal. 1—a o

F. C. SILCOCK
MARCHAND A COMMISSION
DE
Beurre, Fromage, etc
100, RUE DES ENFANTS-TROUVÉS
MONTREAL

Fait une spécialité du commerce de beurre des cantons de l'Est.
On sollicite une commande.
9 sept.—a

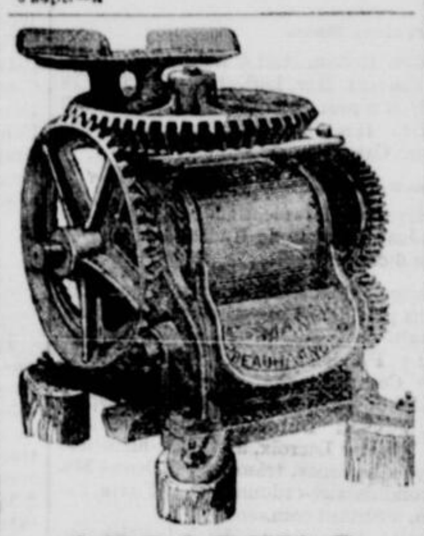

APPAREILS
Pour la fabrication du
SIROP DE SORGHO

Pour le Sirop :
Presses à trois cylindres,
Engins à acide carbonique,
Cuves à défécation
Cuves de repos,
Evaporateurs,
Thermomètres,
Aréomètres, etc.

Pour la fabrication du sucre :
Appareils à cuire dans le vide,
Bacs à cristallisation,
Malaxeurs,
Centrifuges, etc

Fabricant nous-mêmes le sirop et le sucre de Sorgho sur une grande échelle, nous sommes en état de fournir tous les renseignements possibles concernant cette nouvelle industrie. Circulaires envoyées gratis sur demande.

E. S. MANNY.
Beauharnois, 27 Mai 1881.—sm o

McCALL FRERES & Cie
400, East Gerrard Street,
DON RIVER,
TORONTO
FABRICANTS ET COMMERÇANTS
D'huile a machines
— ET —
D'huile a eclairage
19 octobre 1880 35 a o

☞ **La pluie n'a aucun effet sur le cirage sans pareil de Wolff, cirage qui conserve aussi le cuir.**

HELLEBORE !
HELLEBORE !
Chenilles ! Chenilles !

Sauvez vos vignes et vos groseilliers en faisant usage de l'HELLEBORE. Cette préparation est à vendre à la pharmacie Glasgow.
DÉSINFECTANTS ! DESINFECTANTS ! Purifiez vos tuyaux de renvois, vos fosses d'aisances, etc., avec le chloride et le carbonate de chaux, l'acide carbonique, la couperose, la poudre sanitaire de Richardson, etc., etc., en vente à la Pharmacie Glasgow.
EAUX MINERALES ! — Nous venons d'en recevoir un approvisionnement des sources de Sainte-Geneviève, Richelieu, Bethesda. Nous tenons aussi du Vichy, Hunjadi-Janos, eaux souffrées, etc., etc.
EPONGES ! Venant d'être reçues, une grande quantité d'éponges à bains et pour laver les voitures, peaux de chamois, vêtements de bains, brosses de corps, etc., etc.
On trouvera le tout à la Pharmacie Glasgow, **No 400, rue Notre-Dame.**

J. A. HARTE, Pharmacien.

Les ordres de la campagne sont exécutés avec toute la diligence possible. 214 a

J. MANLEY RICHARDSON
(Ci-devant Gérant de la Buanderie de Montréal.)

Je suis maintenant prêt à créer des buanderies pour les hôtels ou les vapeurs, ou pour toute personne qui pourrait avoir besoin de mes services. Je suis agent pour toutes sortes de machineries se rattachant à la buanderie. Adressez toute correspondance à la Nouvelle Buanderie, No. 766, rue Craig. On peut compter sur des leçons données à domicile ou à la buanderie même, par des dames. Conditions : $1 par leçon.

28 o. a M. RICHARDSON & Cie.

USINES METALLURGIQUES du CANADA
177, rue Craig
Plombier, ajusteur d'appareils pour engins et pour le gaz, machiniste, exécuteur d'ouvrages en cuivre et en fer,

Fabricant d'appareils calorifères à l'eau chaude et à la vapeur, et de toutes sortes d'ouvrages en cuivre pour brasseries, tanneries et vapeurs. Jauges à vapeur réparées et vérifiées.

JAMES MATTINSON,
184 a MONTREAL

☞ **Le cirage Wolff est le plus economique et le plus beau du pays : il n'endommage aucunement le cuir.**

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

HENRY BIRKS & CIE
BIJOUTIERS, ETC
FONT une SPÉCIALITÉ des MONTRES

Montres Waltham de tous les genres.
Ces messieurs sont les seuls agents pour les célèbres

MONTRES DE ULYSSE NARDIN

qui sont sans égales pour garder le temps exactement.
Diamants de la plus belle eau enchassés dans des bagues, des pendants d'oreilles, des breloques, etc., dans le dernier goût.

222, RUE SAINT JACQUES
4 juillet.—a o 243

BOLTON & SMITH
167, rue de la Montagne,
MANUFACTURIERS
D'ORGUES POUR EGLISES

Avec cadres de toutes espèces d'architectures, avec combinaison de jeux, et depuis un jusqu'à trois rangs de clefs, du prix de **$350** *en montant.*

On accorde et l'on répare les Orgues
A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE.

Odres exécutés avec promptitude. On garantit satisfaction entière. 153 a

A VENDRE !
Grand Avantage !

Des bons PIANOS de SECONDE MAIN des manufactures suivantes sont pris en échange pour les

NEW-YORK WEBER
SAVOIR :
HENRY F. MILLER, Boston
CHICKERING do
HALLET & DAVIS do
ERARD, Paris.
T. D. HOOD, Montréal.
M. C. VOGT & CO, Montréal.

S'adresser à la
New-York Piano Co
228, RUE SAINT JACQUES
22 Mars. 162

Pianos "Schomaker," droits et carrés
Avec cordes en fil d'or brevetées

Les soussignés ont maintenant en mains une grande quantité de ces PIANOS DE PREMIER ORDRE qu'ils offrent en vente à des prix bien moins élevés que ceux des autres fabriques.
Ces magnifiques instruments ont remporté les

PRIX et DIPLOME d'HONNEUR

à l'exposition internationale de Philadelphie, en 1876, ayant obtenu 96 points sur un total possible de 96 **points, LE PLUS GRAND HONNEUR** dont aucune fabrique ait jamais été l'objet.
Chaque piano est d'un genre de construction supérieur, l'ouvrage est du plus beau fini et ces instruments sont **garantis pour cinq ans.**

ON OFFRE AUSSI EN VENTE
Plusieurs bons pianos d'occasion des fabriques " Chickering, " " Berry, " " Stoddart & Dunham " et Kesnich & Back," qui seront vendus à grand sacrifice pour clore des comptes et consignations.
On prie les personnes qui désirent se procurer des pianos de nous faire une visite avant d'acheter ailleurs.

M. HICKS & Cie
SALLES DE VENTE ;
430 et 432, rue Notre-Dame
17 juin 1881. 231

VENTE DE MUSIQUE
A BON MARCHÉ
6,000 morceaux
de musique en feuilles, vocale et instrumentale,
A UN CENTIN PAR PAGE

Nous vendons notre vieux stock pour faire place au nouveau.
Le lot comprend différentes formes de composition et tous les degrés difficiles.

DeZOUCHE & Cie,
181 a **233, rue Saint Jacque**

AKERMAN, FORTIER & Cie
PAPETIERS
Règleurs, Imprimeurs, Lithographes fabricants de Livres de comptes
258, rue Saint Jacques
Ci-devant **James Sutherland**
SPECIALITE — **Livres de comptes fabriqués sur commande.**
26 oct.—a

EDWIN ROUND & FILS
Fabricants d'articles en argent ou plaqué en nickel, de Sheffield, Angleterre.
CHAMBRES D'ÉCHANTILLONS :
No 459, rue Saint Paul,
[Quelques portes à l'Ouest de la rue Saint François-Xavier.]

Doulton, Porcelaine peinte, Verrerie coupée de la première qualité, Burettes, broes pour l'eau chaude et le Claret, Cuillères, Fourchettes et généralement toute sorte d'objets en plaqué de qualité supérieure.

☞ **Le cirage superieur de Wolff est le meilleur qu'on puisse trouver dans le pays.**

Chez H. J. Shaw & Cie vous pouvez acheter des ameublements de chambre à coucher en noyer noir solide pour $45, $45, $50, $60 jusqu'à $275 ; bons ameublements en frêne avec bordure en noyer noir [8 morceaux] pour $21, $26, $35, $45 jusqu'à $125. Ameublements de salon en noyer noir avec couverture en crin [7 morceaux] pour $45, $50, $55, $60, $65 et $70 ; en rep pour $40, $50, $55, $60, $65 jusqu'à $100 ; en soie grège pour $65, $70, $80, $90 jusqu'à $250 ; en ébène avec bords dorés et couverture en soie cordée pour $125 jusqu'à $350, etc., etc. Buffets en noyer noir pour $18, $20, $24, $27.50, $32.50, $40, $50, $60, jusqu'à $150. Tables de salle à dîner avec panneaux extra, $9, $15, $18, $20, $22.50, $25, $30, $40 jusqu'à $75. Chaises de salle à dîner avec sièges perforés, 60c, 95, $1.10 ; en noyer noir, $1.75, $2, $2.25, $2.50, $3, $4.50 et $5.50 ; avec siège en imitation de cuir, $2 à $8.50 ; siège en cuir, $5 à $15, avec fauteuils pour appareiller. Canapés de 30 différents genres depuis $7.50 jusqu'à $50. Porte-chapeaux de vingt différents genres, depuis $7.50 jusqu'à $75, avec chaises d'anti-chambre pour appareiller. Une grande variété de casiers cylindriques, y compris ceux à compartiments, tant admirés pour leur fini. Pupitres de bureau, à cylindre, de différentes dimensions et sortant des meilleures manufactures, prix de $25 à $90. Ecritoires pour dames, de $16 à $50. Casiers à musique en ébène avec bordure en or, ou ébène et or, de quinze différents modèles ; tables de centre, bibliothèques et tables de bureau, étagères à bouquets, miroirs, crochets de fantaisie, chaises de fantaisie, garde-robes, etc., etc. Tous ces articles sont dans les dessins les plus nouveaux et du plus beau travail. Venez et achetez.

H. J. SHAW & Cie,
726, rue Craig, près du carré Victoria.

J. WRIGHT & Co
Fabricants de
Meubles d'art et d'eglises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toute sorte de jolis ouvrages en bois,
11 à 17, rue Hermine, Montreal
☞ Catalogues illustrés de parquets et marqueterie fournis sur demande.

DUFRESNE & JODOIN
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
EN GROS ET EN DÉTAIL
CLOS : 484 à 494, RUE SAINT JOSEPH
Coin Sud-Est de la rue Guy.
BUREAU, 496 RUE SAINT JOSEPH

Assortiment complet de Bois-franc, Pin, Pruche et Epinette. Aussi Bardeaux de toutes espèces, sciés et planés, Lattes, etc.
Le tout à prix réduits. 249

D. PARIZEAU
Marchand de bois de sciage en gros et en détail

Assortiment des plus complets. Prix les plus bas du marché.
No 430, rue Lagauchetière, côté Est de la rue Saint Laurent, rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.
Bureau principal : **No 430, rue Lagauchetière, Montréal.** 232

A VENDRE
5 Millions de Pieds de Bois de Sciage, etc.

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités, préparés ou brut.
Lattes, Bardeaux sciés et fendus ; Colombages, Moulures, etc.
Au clos de
A. HURTEAU & FRERE,
No. 92, Rue Sanguinet,
Coin de la Rue Dorchester.

BOIS DE SCIAGE

Nous avons toujours en magasin et nous pouvons fournir sur demande par chargements de chars de chemin de fer :

Chene, Cerisier, Frene, Hickory, Noyer cendre, Chataignier, Tulipier, Pin,

de toutes dimensions et longueurs désirables. Livrable à Montréal ou à tout point de l'Est. Demandez les prix courant.

S. S. MUTTON & Cie.,
Marchands de Bois en gros
TORONTO.

P. S. — A vendre, un lot considérable de **Chêne sec pour planches.** 25 a a

AVIS

Le soussigné informe le public en général que Julie Boyer, son épouse, ayant laissé son domicile sans aucune cause ni raison, il ne sera responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter pour quoi que ce soit sans un ordre de sa part.

JEAN Bte MONPETIT, fils
Beauharnois, 15 Juillet 1881 — 257 ta c

DES SOUMISSIONS cachetées portant à l'endos "Soumission pour charbon," seront reçues par le soussigné à son bureau, à la douane, jusqu'à MIDI

MERCREDI, le 27 JUILLET

Pour fournir selon le besoin

De 300 à 400 Tonnes
[De 2,240 livres]
"Plymouth Red Ash Coal"
[" EGG SIZE "]

Les soumissions devront mentionner le prix, les frais pour déposer ce charbon dans les cours de l'entrepot pour l'examen des marchandises, ou dans celles de l'édifice de la douane. Et ce suivant les quantités nécessaires pour chacun de ses départements.

W. B. SIMPSON,
Percepteur.

Maison de Douane, Montréal, 21 Juillet 1881. 291

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 30 du courant, inclusivement, pour la construction des fondements du nouveau Palais Législatif, rues Saint Eustache et Sainte Julie, à Québec.

Les plans et le devis descriptif de cette construction seront visibles à ce bureau tous les jours, après le 22 du courant, entre 10 a.m. et 4 p.m.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être endossées " Soumission pour Palais Législatif."

Par ordre,
[Signé] ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 20 Juillet 1881. 258

N. B. Pas de reproduction sans un ordre par écrit.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce bureau, jusqu'à MARDI le 2me jour d'Août prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription " Soumission pour Travaux à Cobourg," pour le prolongement de la Jetée de l'Est, dans le Havre de Cobourg, Lac Ontario, d'après les plans et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau des Syndics de la Ville, à Cobourg, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 19 Juillet 1881. 230 t

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN
212 et 214, rue Notre-Dame

PRIX D'ABONNEMENT
CANADA

VILLE	—Un an	$
do	—Un an, d'avance	[illegible]
do	—Six mois	[illegible]
do	—Six mois, d'avance	[illegible]
CAMPAGNE	—Un an	[illegible]
do	—Un an, d'avance	[illegible]
do	—Six mois	[illegible]
do	—Six mois, d'avance	[illegible]

ETATS-UNIS
Un an, payable d'avance en or .... $
Six mois " " " ....

FRANCE
Un an .... [illegible]
Six mois .... [illegible]

Frais de port payés par les éditeurs

TARIF DES ANNONCES
Par ligne

Première insertion .... [illegible]
Autres insertions, tous les jours .... [illegible]
" trois fois par semaine .... [illegible]
" deux fois par semaine .... [illegible]
" une fois par semaine .... [illegible]
Avis de naissance, mariage ou décès .... [illegible]

AVIS

Toutes notices et avis spéciaux en faveur de manufactures ou de corporations privées et publiques, concerts, etc., seront chargés vingt centins la ligne.

EDITION HEBDOMADAIRE
(Paraissant le samedi matin.)
Un an (payable d'avance) $1
Frais de port payés par les éditeurs

ANNONCES
Par insertion

Une ligne .... [illegible]
do trois mois .... [illegible]
do six mois .... [illegible]
do un an .... [illegible]

☞ On pourra lire *La Minerve* à New York, chez G. P. Rowell & Cie, agents de publicité, qui la tiennent à l'usage du public.

La Compagnie d'Imprimerie de LA MINERVE
Propriétaire